

LE QUÉBEC

La CSST a gain de cause en cour d'appel

La cour d'appel vient de rejeter une demande de recours collectif contre la CSST. Cet organisme épargne ainsi quelque \$50 millions. **A-9**

QUÉBEC

Pour les enfants démunis de la Basse-Ville

La Fondation Georgette-Lavallée entend aider les enfants démunis qui fréquentent les six écoles primaires du secteur Basse-Ville de Québec. **A-4**

LA RÉGION

Région de l'Amiante: après la pluie, le beau temps

Sept municipalités de la région de l'Amiante, victimes d'inondation en août, seront entièrement indemnisées par le ministère des Transports. **A-3**

LE SPORT

Ça brasse beaucoup chez les Nordiques

Ça brasse pas mal plus dans les coulisses du Colisée que sur la patinoire. Comme ils l'avaient promis Madden et Lapointe, il y en a eu plein de changements, hier. **S-2**

L'ÉCONOMIE

La victoire de Bush fait baisser le dollar US

Wall Street et les marchés financiers ont accueilli la victoire de George Bush par un mouvement de baisse, repris par leurs vieux démons: les déficits. **B-1**

LES ARTS

L'avenir s'assombrit pour l'éducation artistique à l'école

L'éducation artistique aux niveaux primaire et secondaire se trouve dans une situation précaire, qui irait même en se détériorant. **C-1**

L'EDITORIAL

L'aménagement privé de la rivière Brador

Un promoteur de Blanc-Sablon discute avec Hydro-Québec d'un projet privé sur la rivière Brador. Il faudra voir ce que pourra coûter et rapporter l'aventure. **B-14**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	A-7 à A-10
Le Canada	A-11 à A-21
Le Monde	B-9 à B-15
Annonces classées	C-9 à C-13
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Décès	C-14 et C-15
Économie	B-1 à B-8
Éditorial	B-14
Feuilleton	C-11
Horoscope	C-11
Mots croisés	C-10
Mot mystère	C-10
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-14
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Neige fondante mêlée de grésil se changeant en pluie. Maximum de 4 à 6. Demain: généralement nuageux avec chutes de neige dispersées et ventoux. **S-16**

Le PC reprend le premier rang

Un nouveau sondage de la firme Angus Reid redonne le premier rang aux conservateurs avec une avance de 4 pour 100 sur les libéraux. Par rapport au dernier coup de sonde mené par cette firme, le parti de John Turner maintient ses appuis tandis que celui de Brian Mulroney gagne 4 pour 100 aux dépens des néo-démocrates.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

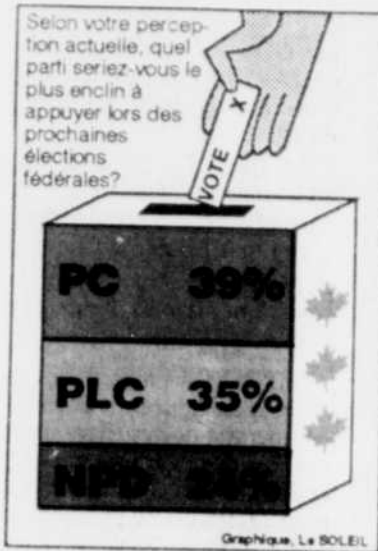
Ce sondage réalisé pour le compte du SOLEIL et de la chaîne Southam News accorde 39 pour 100 des intentions de vote au PC, 35 pour 100 au PLC et 24 pour 100 au NPD. Ces résultats ne tiennent pas compte de 22 pour 100 des électeurs qui se disent toujours indécis.

Les résultats viennent en

nette contradiction avec ceux publiés lundi par la maison Gallup, qui accordait une avance de 12 pour 100 aux libéraux sur les conservateurs (PLC 43 pour 100, PC 31 pour 100 et NPD 22 pour 100).

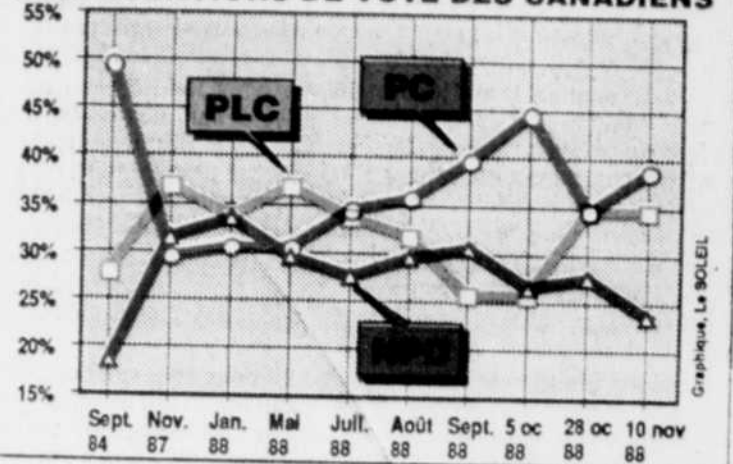
Ils contredisent aussi, quoique dans une moindre mesure, le sondage de la firme Environics, que publie aujourd'hui le quotidien torontois Globe and Mail. Ce sondage donne en ef-

Suite A-2, Sondage...



SONDAGES ANGUS REID

LES INTENTIONS DE VOTE DES CANADIENS



Peu de parents appuient la grève des cégépiens

Les opinions des parents de cégépiens en grève sont assez partagées quant à la pertinence de leurs revendications. Par contre, le recours au débrayage comme moyen de pression reçoit peu d'appuis.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Encore faut-il que les points de vue exprimés hier soir au cégep de Sainte-Foy soient représentatifs de l'ensemble des parents de grévistes. Seulement une cinquantaine de personnes ont répondu à l'originale invitation que leur avait faite l'association étudiante de venir discuter de la situation avec ses représentants.

Une initiative audacieuse et courageuse, n'a-t-on pas hésité à leur dire. Car, faut-il préciser, les accusations tombaient dru.

Pour faire face à la « horde » de parents, un jeune homme, presque seul, nommé Jean-Pierre Carrier qui a défendu le point de vue étudiant avec aplomb. À aucun moment il n'a perdu son sang-froid et à quelques occasions il s'est même permis de tempérer les envolées de certains parents.

« Vous me décevez éperdument en agissant comme dans les années 50, a lancé un père. En plus de vous pénaliser vous-mêmes, vous mettez vos parents en difficulté. Si vous nous respectez, vous serez un peu plus rationnels. Je suis extrêmement déçu de vous... »

Ça fait réfléchir

Le porte-parole étudiant a reconnu que la rencontre d'hier soir allait faire réfléchir l'association quant à la recommandation qu'elle fera en assemblée générale aujourd'hui. Une as-

Suite A-2, Parents...

Les duchesses chez Monsieur le Maire



La duchesse de Cartier, Sylvie Bolduc, a été la première à signer le livre d'or de la ville de Québec, hier. Le maire Jean Pelletier et son épouse accueillent à cette occasion les sept duchesses du 35^e Carnaval. Près de Mme Bherer-Pelletier, on remarque les duchesses Diane Gagnon de Montmorency, Caroline Gélinais de Montcalm, Lucie Bégin de Lévy, Nancy Olivier de Laval, Sylvie Côté de Frontenac et Dany Langlois de Champlain, de même que la présidente Hélène Turcotte du 35^e Carnaval.

Bush fait de son ami Baker son secrétaire d'État

HOUSTON (AFP, AP) — Le président élu George Bush a annoncé hier qu'il nommerait son ami de longue date James Baker secrétaire d'État et s'est déclaré confiant que l'URSS allait respecter ses engagements en se retirant comme prévu d'Afghanistan. Il a ajouté que la nouvelle administration républicaine « s'en tiendrait à sa politique en matière de taxation ».

Dans une première conférence de presse en tant que futur président, tenue à Houston au lendemain de sa victoire dans l'élection présidentielle, M. Bush a refusé par ailleurs d'établir un lien direct entre l'attitude soviétique en Afghanistan et l'évolution des relations entre les deux super-puissances.

« Je n'introduirais pas un lien ferme », a-t-il dit à un journaliste qui lui demandait s'il

établirait un « lien » entre l'Afghanistan et le reste des relations avec l'URSS. « Mais le besoin de réduire les tensions régionales subsiste clairement ».

M. Bush avait récemment exprimé le souhait, accueilli favorablement à Moscou, de rencontrer le plus tôt possible M. Mikhaïl Gorbatchev afin de faire le point de leurs positions respectives sur les grands dos-

Suite A-2, Baker...

4 pages

Bush reçoit un accueil triomphal à Washington **B-9**

Les électeurs n'ont pas choisi que leur président **B-10**

Une région qui concurrence la Baie James

BAIE-COMEAU — Depuis une vingtaine d'années au Québec, lorsque l'on évoque l'énergie, on pense à la Baie James. Et l'on a tendance à oublier que tout près de la moitié de l'énergie hydro-électrique, soit 46 pour 100, transite en fait par la Côte-Nord.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

C'est là, rappelons-le, qu'arrive l'impressionnante quantité d'énergie de Churchill Falls tandis que 11 centrales hydro-électriques, dont Manic V, y sont installées.

Plus d'un millier d'emplois directs chez Hydro-Québec ainsi que des centaines d'emplois chez les fournisseurs et sous-traitants sont reliés aux activités d'exploitation des installations de la région. Mais les yeux des Nord-Côtiens sont tournés vers un autre projet: le barrage de la ri-



vière Sainte-Marguerite, le prochain en lice après la Phase II du Complexe La Grande, à la Baie James, prévu au plan de développement d'Hydro-Québec. Il s'agit d'un projet de \$1,060 milliard, et

même davantage lorsque l'on inclut la construction du réseau de distribution. La rivière se trouve à peu près à mi-chemin entre Sept-Îles et Port-Cartier.

Si le projet est agréé, le chantier débiterait en 1991 et la mise en service du barrage en 1998. Mais entre-temps, des décisions importantes relatives à la poursuite des études d'optimisation de l'emplacement doivent être prises par le conseil d'administration

Suite A-2, Côte-Nord...

ELECTIONS 88

La peur a des limites

Les sondages se suivent mais ne se ressemblent pas. M. Gallup concluait, lundi, que nous claquions des dents devant le monstre du libre-échange et son dompteur bleu. Aujourd'hui, M. Angus Reid démontre, mine de rien, que le vrai monstre, c'est M. Gallup, lui-même.

Le billet de JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

« C'est-y vrai, ça, les sondages? » demande un chauffeur de taxi. « Y nous mêlent tellement... », répond un typographe. Deux citoyens ordinaires dont M. Broadbent, depuis toujours, et M. Turner, depuis qu'il a découvert la télé, s'arrachent les intentions de vote par des peurs bleues. M. Mulroney aussi, croyez-le ou non, commence à aller à la rencontre du monde ordinaire.

Ce sondage pansera quelque peu les plaies des conservateurs. Leurs consultants en sondages anticipaient d'ailleurs les résultats dévoilés par Angus Reid. Car, pour eux,

Suite A-2, Élections...

10 pages

20 candidats se disputent l'Est du Québec **A-15**

Les Canadiens préfèrent un système à trois partis **A-16**

Le père de la « castonguette » pour le libre-échange **A-20**

GARANTIE 5 ANS
Pièces et main-d'œuvre

Quasar
Micro-ondes 700 watts
Le plus complet sur le marché

SPECIAL TANGUAY
399⁹⁵\$
COURS DE CUISSON GRATUIT

AMEUBLEMENTS
TANGUAY
L'entreprise de l'année

LÉVIS Place Tanguay
BEAUPORT 535, boul. Ste-Anne
CARREFOUR LES SAULES 5150, boul. de l'Ormière
SERVICE 872-2242

Suites de la première page

Sondage...

fet 37 pour 100 aux libéraux, 35 aux conservateurs et 24 aux néo-démocrates.

Gallup avait sondé les électeurs entre le 2 et le 5 novembre. Cette firme reconnaît une marge d'erreur de plus ou moins 4 pour 100, dix-neuf fois sur vingt. Angus Reid a effectué ses entrevues du 3 au 8 novembre et présente ses résultats comme exacts à plus ou moins 2,5 pour 100.

Un Québec bleu

Au Québec, le nouveau sondage Angus Reid révèle que les conservateurs maintiennent une solide avance avec 49 pour 100 des intentions de vote, soit 1 pour 100 de moins, seulement, que ce qu'ils avaient obtenu à l'élection de 1984.

Les libéraux suivent à 35 pour 100 et le NPD tombe de sept points à 16 pour 100. C'est ici que la contradiction entre les sondages Gallup et Angus Reid est la plus importante. Le premier donnait lundi 46 pour 100 aux libéraux et 32 pour 100 aux conservateurs. Les deux firmes prévoient toutefois que leurs marges d'erreur sont plus importantes pour les données régionales, la taille des échantillons étant réduite.

Si l'on compare le présent sondage Angus Reid à celui que cette firme a effectué immédiatement après les débats des chefs, d'importants changements apparaissent en Colombie-Britannique. Le NPD perd 10 points dans cette province, où il occupait le premier rang. Avec 31 pour 100, le parti d'Ed Broadbent est maintenant devancé par les conservateurs (38 pour 100) et talonné par les libéraux (28 pour 100).

En Ontario, les libéraux sont encore les plus forts, avec 41 pour 100 d'appui, mais les conservateurs ont fait des gains aux dépens du NPD. Le parti de Brian Mulroney obtient 33 pour 100 des intentions de vote et celui d'Ed Broadbent 24 pour 100.

Dans les Prairies, le PC mène avec 40 pour 100, suivi du NPD qui baisse de six points à 28 pour 100 et des libéraux qui récoltent 24 pour 100. Dans les provinces de l'Atlantique, l'avance libérale sur les conservateurs diminue de 10 à 5 points. Les troupes de Turner ont 43 pour 100, celles de Mulroney 38 pour 100 et celles d'Ed Broadbent 18 pour 100.

Une course très serrée

Les analystes de la maison Angus Reid n'osent pas prédire comment évoluera l'opinion publique canadienne d'ici le 21 novembre, sauf pour dire qu'on doit s'attendre à des résultats très serrés.

Les libéraux et leur chef ont le vent dans les voiles depuis les débats télévisés. Ce sondage indique que 45 pour 100 des électeurs ont une meilleure opinion de John Turner maintenant qu'en début de campagne. De plus, 32 pour 100 ont une moins bonne opinion de Brian Mulroney.

Par ailleurs, pour la première fois, les trois chefs sont pratiquement à égalité quand on demande aux Canadiens si chacun d'eux ferait du bon ou du mauvais travail comme premier ministre. M. Mulroney ferait du bon travail selon 46 pour 100 des répondants, M. Broadbent de même selon 44 pour 100 et M. Turner aussi d'après 43 pour 100.

Les données révélées aujourd'hui sont fondées sur 1,501 entrevues téléphoniques réalisées entre le 3 et le 8 novembre. Cet échantillon a été pondéré pour refléter l'ensemble de la population canadienne en fonction de l'âge et du sexe.

Élections...

l'enquête de Gallup, notamment auprès de 260 foyers québécois, leur apparaissait « non scientifique, non représentative et non valable ».

Mais Dieu qu'ils sont nerveux les bleus, ces jours-ci! À la vue des résultats de Gallup, la moutarde leur monte au nez. L'amplification par tous les médias d'un potentiel ruisseau rouge, depuis les débats télévisés d'il y a quinze jours, leur donne la diarrhée. La réclame et les déclarations négatives de leurs adversaires les rendent hystériques.

Avant-hier, à Québec, le caucus régional du PC minimise ses engagements majeurs dans l'agglomération de la capitale pour mieux sonner l'hallali contre les terroristes anti-libre-échange. Au Point de la télé d'État, l'ange gardien du dompteur Mulroney, M. Bernard Roy, troque son impassibilité légendaire contre une arrogance que la télé régurgite.

Gallup, Angus Reid et les autres... Car bien d'autres sondages diront et se contrediront, d'ici le jour du scrutin. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Nos intentions de vote fluctuent de jour en jour.

Ces élections fédérales, rappelons-le, constituent les olympiques des sondeurs professionnels. Des firmes jouent du coude en vue d'une médaille d'or pouvant leur valoir de mirobolants contrats après les élections. La tentation des stéroïdes anabolisants existe aussi chez les sondeurs...

La campagne de peurs au sujet du libre-échange et son impact dans les sondages obligent les conservateurs à saborder leur anti-campagne qu'ils menaient avec suffisance. L'enquête de *Réalités Canadiennes*, diffusée par Radio-Canada, il y a trois semaines, fit prendre conscience au gouvernement sortant qu'il avait sous-estimé le malaise du libre-échange.

Mais la peur a ses limites. Elle peut se retourner contre les partis qui la sèment. À ce jeu, les néo-démocrates perdent du terrain dans les récents sondages. Quant aux libéraux, d'aucuns ressentent également un phénomène de saturation. À Québec, hier, trois candidats ne parlaient plus d'une grande déchirure stérile, mais plutôt d'un *new deal* avec le nouveau président Bush.

Tiens tiens...

Parents...

semblée, d'ailleurs, qui semble fort inquiéter les parents.

On semble douter passablement du sens démocratique des cégepiens. Pourtant, la dernière assemblée générale à être tenue au cégep de Sainte-Foy s'est déroulée dans les règles. Autant la discussion, menée par un président d'expérience et embauché exprès pour la circonstance, que le scrutin secret se sont déroulées dans l'ordre et sous la surveillance étroite d'un comité spécial.

Dans l'ensemble, le débat s'est cependant déroulé dans un calme relatif, bien que plusieurs interventions des parents traduisaient une certaine amertume à l'égard des leaders étudiants. Allègrement, on citait « tous » les éditorialistes, qui ont condamné le geste des grévistes.

Jusqu'à ce qu'on sorte une copie d'éditorial favorable. « Mais celui-là, on connaît ses tendances syndicalistes... », a tenté de justifier l'intervenant.

De la fierté

Quelques parents ont tout de même loué la façon dont les grévistes mènent leur combat et ont exprimé leur fierté à leur égard. « Et puis, à voir comment nous nous comportons lors des élections, il est évident que nous n'avons pas de leçon à vous faire... », a déclaré l'un d'eux, qui s'est avéré être le père de... Jean-Pierre Carrier.

Puisque le débat tournait beaucoup autour de la question du statut d'autonomie et que les cégepiens se plaignent de l'absence totale d'aide financière de parents qui en auraient pourtant les moyens, une suggestion originale a été faite: pourquoi ne pas mettre sur pied, comme dans le cas des pensions alimentaires, un service de perception?

Bref, de conclure plusieurs, la grève n'a pas été tout à fait inutile puisqu'elle a permis de sensibiliser la population aux difficultés financières des étudiants. Mais elle a assez duré...

Autres informations en page A-8

Baker...

siers internationaux et les négociations en cours entre les deux pays.

M. Bush, qui ne prêtera serment que le 20 janvier, a rompu avec l'habitude en annonçant d'ores et déjà son choix pour le poste de chef de la diplomatie américaine, en soulignant que son actuel titulaire, M. George Shultz, en avait été informé et l'approuvait. M. Bush a annoncé une « nouvelle équipe » pour cette date.

M. Baker, 58 ans, a été secrétaire général de la Maison-Blanche, puis secrétaire au Trésor sous le président Reagan, avant de devenir en août dernier président de la campagne électorale de M. Bush. Il est crédité d'un rôle considérable dans la mise au point de la stratégie victorieuse de M. Bush.

M. Bush a également indiqué hier qu'après sa prise de fonctions le 20 janvier, il enverrait M. Baker en Europe pour rencontrer ses homologues et les dirigeants des pays de l'OTAN, puis le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze.

M. Baker sera notamment chargé de faire savoir aux dirigeants soviétiques que M. Bush est prêt à rencontrer M. Mikhail Gorbatchev, a ajouté M. Bush.

M. Bush a par ailleurs indiqué que l'aide aux rebelles *contras* du Nicaragua figurerait parmi ses priorités car, a-t-il dit, « la liberté et la démocratie doivent être une priorité dans cet hémisphère ». Cette aide, sur laquelle l'administration Reagan et le Congrès à majorité démocrate étaient en désaccord, avait été au centre du scandale de l'*Irangate*, le plus grave de la présidence Reagan.

Tout au long de cette conférence de presse, M. Bush a paru très

présidentiel. Décontracté, clair et spontané malgré la fatigue accumulée au cours des derniers jours d'une campagne frénétique, M. Bush a commencé par rendre hommage à ses adversaires démocrates, MM. Michael Dukakis et Lloyd Bentsen. Il leur a tiré son chapeau pour avoir mené « une campagne vigoureuse » et a estimé qu'ils « partageaient avec lui le désir de construire une Amérique meilleure ».

Mais « le peuple a parlé et le verdict est clair », a-t-il ajouté, avant de s'engager à « travailler très dur » pour instaurer entre son administration et le Congrès — où les démocrates ont renforcé leur majorité — une relation de travail saine. « Je sais comment le Congrès fonctionne, j'en ai été membre », a-t-il souligné.

Côte-Nord...

d'Hydro-Québec d'ici la fin de cette année.

Hydro-Québec doit encore décider de la faisabilité technique, de la rentabilité économique ainsi que de l'acceptabilité du projet sur le plan de l'environnement. Mais là-bas, les nord-côtiers sont convaincus que le projet ira de l'avant.

Ils en sont d'autant plus convaincus que le ministre de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, donnait il y a une dizaine de jours le feu vert aux travaux préliminaires de réfection d'une route forestière qui conduirait éventuellement au chantier. Ces travaux débuteront en 1989, soit deux ans plus tôt que ce qui était originellement prévu. Si les nord-côtiers se réjouissent de la décision, la nouvelle survenait toutefois au beau milieu d'une consultation que menait encore Hydro-Québec sur le corridor d'accès au futur barrage. Des gens de Sept-Îles et surtout les Attikameks-Montagnais, qui privilégient un autre tracé, étaient particulièrement furieux du peu d'égard prêté par le ministre aux consultations en cours.

L'an dernier, en achats locaux et régionaux, Hydro-Québec a dépensé \$13,6 millions. Quelque 2,819 commandes de toute nature ont été placées auprès de fournisseurs de la région.

- Fin -

contemporaine



UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE

LE CHEMISIER À BRODERIE-FILET

49.⁹⁵

créé spécialement pour notre collection contemporaine, un chemisier en viscose brossée, orné au devant d'une magnifique broderie en fil satin soulignant la patte de boutonnage à pli plat, empiècement à l'épaule, blanc, 6 à 16.



FINI VELOURS OU GABARDINE

VENTE DE MANTEAUX
DRAP DE LAINE

259.⁹⁵

une grande collection, des styles exclusifs, des formes redingote, trench avec col châle ou col cranté... le style illustré est en gabardine de laine avec boutonnage et bavolet asymétriques... marine, kaki, noir, rouge, taupe, aubergine dans le groupe... un choix à voir... rég. jusqu'à 495.00



LE PETIT CARRÉ
EN CHALLIS PAISLEY

encadré d'une bordure unie finement frangée le motif paisley est disposé de façon symétrique sur ce carré 30 x 30 en challis léger, marine, vert, noir, brun ou cannelle sont les tons qui dominent... 16.00



la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

6/49

4-6-15-32-34-35

(complémentaire)

8

LA QUOTIDIENNE

tirage du 9 novembre

3-1-9

4-3-6-6

LE SOLEIL

ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h à 17h30

Samedi et dimanche: 8h à 12h



Le pont en reconstruction sur la route 269 à Saint-Jacques-de-Leeds sera ouvert à la circulation dans deux semaines.

Pluies diluviennes dans Frontenac Québec dédommagera les municipalités à 100 pour 100

THETFORD MINES — Les sept municipalités rurales de la région de l'Amiante dont le réseau routier avait subi d'importants dégâts lors des pluies diluviennes qui s'étaient abattues durant la nuit du 14 au 15 août dernier, seront remboursées entièrement par le ministère québécois des Transports pour les travaux de réparations qu'elles ont effectués.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Le député provincial de Frontenac, Roger Lefebvre, a annoncé, hier, que ces municipalités se partageront une enveloppe de \$282,000. La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds qui a été la plus touchée, recevra \$95,000. Les autres municipalités qui seront indemnisées, sont Halifax-Nord, \$52,000, Vianney, \$50,000, Saint-Pierre-de-Broughton, \$40,000, Sacré-

Coeur-de-Jésus, \$25,000, Saint-Méthode, \$15,000, et Robertsonville, \$5,000.

On se souviendra que Leeds avait été isolée durant quelques jours de la région de Québec après que trois ponts eurent été emportés par la crue des eaux. Un pont temporaire a été érigé pour sortir les 900 habitants de leur enclave. Les trois ponts sont en reconstruction aux frais du ministère, au coût de \$550,000. Les travaux devraient être achevés d'ici une quinzaine de jours.

Le disparu de Cap-Rouge retrouvé... dans un bar

Le mystère entourant la disparition d'un citoyen de Cap-Rouge a pris fin de façon inattendue, hier midi, quand un employé d'un hôtel de Québec a communiqué avec la police pour signaler qu'un client correspondait à la description de l'homme que l'on recherchait activement depuis dimanche.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

Qui plus est, Rico Pelanconi n'a pas attendu l'arrivée de la police. C'est au domicile de ses parents, à Cap-Rouge, qu'on l'a finalement retracé. Cette abracadabrante histoire n'aura vraisemblablement pas de suite. Les recherches de la police ont été mises en branle par les parents, inquiets de ne pas avoir de nouvelles de leur fils âgé de 22 ans, depuis sa dernière visite à son ex-amie demeurant à Saint-Malachie dans la circonscription de Bellechasse.

Il y avait d'autant plus de raisons de s'inquiéter que la voiture du disparu, véhicule auquel il tenait comme à la prunelle de ses yeux, avait été retrouvée dans un fossé, dans la nuit de samedi à dimanche, non loin de la rivière Etchemin. Même si le jeune homme n'avait jamais manifesté de tendances suicidaires, on craignait que sa déception amoureuse ne l'ait poussé à se jeter à l'eau.

Par ailleurs, on envisageait également la possibilité d'un enlèvement ou d'une agression, des

témoins ayant raconté avoir vu deux voitures s'éloigner précipitamment du lieu de l'accident. Mais il y avait également des témoignages rapportant qu'on avait aperçu le disparu marchant en bordure de la route, dans les parages du village d'Abénakis, dimanche.

Finalement, il semble que l'amoureux dépité a trouvé un moyen pour rentrer à Québec et qu'il s'est retrouvé à l'hôtel Clarendon pour noyer sa peine. A la suite de la publication de la photo du disparu, dans les journaux d'hier, un employé de l'hôtel l'a reconnu et a alerté la SQ.

Les policiers provinciaux, ne sachant pas si l'homme se trouvait là volontairement ou s'il y avait été amené de force, ont mis sur pied une intervention prévoyant tous les coups durs possibles, faisant notamment appel aux spécialistes du Groupe d'intervention (GI). Mais à leur arrivée l'oiseau n'était plus là. Ce sont les parents de Rico Pelanconi qui ont communiqué avec la police pour signaler que le fugueur était finalement rentré à la maison sain et sauf.

Injonction provisoire refusée aux étudiants

Les «partys» sont interdits à Laval

Il n'y aura pas de «partys» ce soir à l'université Laval. Tel est le premier résultat concret résultant du chassé-croisé juridique qui s'est joué au Palais de justice de Québec, hier, entre l'université Laval et ses étudiants.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le litige, on le sait, repose sur le moratoire décrété par l'université afin d'interdire jusqu'au 21 novembre toute soirée sociale avec consommation d'alcool sur le campus.

Le refus du juge Gérard LeBel, de la cour supérieure, d'accorder aux étudiants une injonction provisoire visant à suspendre le moratoire, est tombé comme un coup de massue sur les dirigeants de la CADEUL, au terme d'une journée fertile en rebondissement.

« Les tribunaux acceptent-ils que, pour préserver son image, l'université ne respecte pas ses contrats ? Acceptent-ils également qu'elle n'ait jamais su prendre ses responsabilités en adoptant une réglementation stricte concernant la consommation d'alcool sur le campus ? » a demandé, hier, le secrétaire général de l'organisme, M. Martin Gagnon. Le porte-parole de la CADEUL considère que, par son moratoire, l'université ne remplit pas sa tâche d'éducation car, plutôt que de réglementer l'usage de l'alcool sur son territoire, elle oblige les jeunes à consommer à l'extérieur et, de ce fait, « elle transpose les problèmes dans la société ».

Partie remise

Devant le rejet de leur requête en injonction provisoire, les étudiants ont décidé de déposer une autre requête, en injonction interlocutoire celle-là. Alors que la pre-

mière n'est en vigueur que pour dix jours, la seconde s'applique jusqu'à ce qu'un jugement final intervienne au terme d'un procès. Cette nouvelle action doit être entreprise le 15 novembre.

Plus tôt, hier, les deux parties représentées par Mes Claude Marleau (pour les étudiants) et Jean-Guy LeBel (pour l'université) s'étaient désistées devant la cour d'appel. Incapable, d'une part, d'apporter à une première injonction déjà obtenue un amendement lui permettant d'inclure d'autres associations étudiantes et confrontée, d'autre part, à un appel de la part de l'université, la CADEUL a décidé de se désister et de présenter une nouvelle requête. L'appel, dans ce cas, n'avait plus sa raison d'être. Aussi l'université s'est-elle désistée à son tour.

L'injonction provisoire réclamée, que le juge Gérard LeBel a finalement refusée, aurait permis aux associations d'étudiants/es en médecine, histoire et traduction, d'organiser des «partys» ce soir. Les trois événements étaient prévus depuis longtemps et avaient fait l'objet de contrats de location de salles avec l'université Laval. C'est d'ailleurs sur ces contrats que s'appuie Me Marleau pour contester le moratoire de l'institution de Sainte-Foy.

Recommandations

La Commission des affaires étudiantes a remis hier au recteur, M. Michel Gervais, une quinzaine



Le juge Gérard LeBel a refusé aux étudiants une injonction provisoire



Le vice-recteur exécutif Pierre De Celles

de propositions visant à dénouer l'impasse actuelle. Le vice-recteur aux études, M. Jean-Claude Méthot, doit s'inspirer de ces recommandations pour préparer une nouvelle réglementation sur les soirées sociales avec vente et consommation d'alcool. M. Méthot prévoit s'acquitter de sa tâche cette semaine et remettre le projet au comité exécutif de l'université, qui se réunit mardi prochain.

Rappelons qu'au cours de l'assemblée du Conseil de l'univer-

site, cette semaine, la CADEUL a réclamé que cet organisme pluri-partite annule la suspension des soirées avec alcool. Comme le moratoire a été décrété par le conseil exécutif de l'université, le vice-recteur exécutif Pierre De Celles s'est vigoureusement opposé à cette demande, invoquant le partage des pouvoirs entre les deux instances. Aussi a-t-il qualifié la proposition d'« irrecevable » et non de recevable, comme l'auront compris nos lecteurs en dépit d'une malencontreuse coquille.

La perte de son bébé conduit une mère de famille à un geste fatal

La jeune mère de famille qui avait accidentellement écrasé son bébé en manoeuvrant sa voiture dans l'entrée de sa maison, à Saint-Georges-de-Beauce, en août dernier, n'a pas été capable de passer à travers cette épreuve. On l'a trouvée morte, hier midi, dans l'entretoit de sa maison où elle s'était cachée pour apparemment absorber une dose fatale de médicaments.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

Mme France Brochu-Boucher avait été portée disparue en fin de journée mardi. La Sûreté du Québec du poste de Saint-Georges avait entrepris hier matin des recherches dans les bois non loin de Saint-Prospère, aux limites est de son territoire, où on croyait qu'elle s'était aventurée. On sup-

posait qu'elle aurait pu se jeter dans un petit lac ou dans un ruisseau.

Au moment où on s'appretait à déployer toute la machine policière, aidée de l'hélicoptère, du maître de chien et des plongeurs, une fouille plus poussée de la maison a permis de découvrir le corps de la jeune femme, sous le toit de la demeure familiale.

France Boucher-Brochu repo-

sait étendue sur le dos, à travers la laine minérale. Elle avait pu accéder à l'entretoit en passant par une trappe sous l'abri d'autos, là même où le drame s'est produit l'été dernier. Une autopsie devrait venir confirmer la thèse de l'absorption d'une dose mortelle de médicaments.

Mardi, la jeune femme avait dit à une amie qu'elle ne se présenterait pas au travail. Sa voiture avait été trouvée dans la cour de la maison. On a d'abord supposé que Mme Boucher avait gagné les bois voisins et c'est là qu'on a commencé les recherches.

Depuis la mort de son bébé, la jeune mère avait toujours mani-

festé des signes de dépression, même si elle avait repris son travail. L'accident dont elle avait été la responsable involontaire était des plus bêtes : l'enfant, dans une poussette, se trouvait dans l'entrée de la maison, derrière la voiture. La mère, qui voulait déplacer le véhicule, aurait fait une fausse manoeuvre et la voiture aurait reculé, coïncant le bébé entre le mur et le pare-choc.

Si la police a concentré ses recherches dans les bois avoisinants, c'est parce qu'on n'avait signalé aucune disparition d'arme ou de médicaments. On supposait que la mère dépressive aurait pu attendre à ses jours en se jetant à l'eau.

Poursuites contre LE SOLEIL et CHRC

Le chef Ste-Marie accepte un règlement hors cour moins payant

Le règlement hors cour des poursuites intentées par l'ancien directeur du service de protection publique de Sainte-Foy, M. André Ste-Marie, contre le journal LE SOLEIL et le poste de radio CHRC serait loin des \$1,200,000 d'abord réclamés par le demandeur.

Si la somme exacte n'a pas été révélée, il semble cependant qu'elle correspondrait aux frais des avocats et à une compensation minimale, ce qui a eu pour

effet de mettre fin aux poursuites en diffamation intentées par M. Ste-Marie.

Celui-ci réclamait en premier lieu une somme de \$700,000 pour une série d'articles et de reportages publiés par le journal

et la station de radio à l'automne de 1985, concernant une histoire d'écoute électronique.

M. Ste-Marie s'en prenait également au SOLEIL pour \$500,000 au sujet d'un titre de première page disant qu'il avait été ivre au travail, un titre qui selon la poursuite constituait une négligence grossière frisant la malice et qui ne correspondait pas au témoignage rapporté.



L'ancien directeur du service de protection publique de Ste-Foy, M. André Ste-Marie

Signal d'urgence annonçant un écrasement d'avion

Un émetteur crée tout un émoi à Pont-Rouge

Le déclenchement accidentel d'un émetteur de signal d'urgence, gardé par le propriétaire de deux avions dans une maison du rang du Brûlé à Pont-Rouge, a mis la police et les militaires de Valcartier sur un pied d'alerte hier soir.

En effet, le signal émis vers 20h par l'émetteur de type ELT, normalement installé dans la queue

de tout appareil, a été capté par la base de Trenton, qui a alors cru à un écrasement d'avion. Un hélicoptère de l'armée a aussitôt décollé de l'aéroport de Québec pour

ratifier le secteur compris entre Pont-Rouge et Sainte-Catherine, dans le but de repérer l'appareil accidenté, tandis que des patrouilleurs de la Sûreté du Québec fouillaient les boisés.

Les équipes d'urgence ont finalement abouti à une résidence du rang Brûlé, où les occupants ont

expliqué que le dispositif de la fameuse boîte s'était mis en marche pour des raisons inconnues. Tout signal émis par ces émetteurs d'urgence est automatiquement capté par un satellite géostationnaire, qui retransmet l'information aux bases aériennes du Canada, des États-Unis et de l'URSS.

La botte doublée garantie d'imperméabilité 65 \$

Norman

VOIR P. 7

Une fondation pour les enfants démunis de la Basse-Ville

C'est par un oui spontané que l'écrivain et romancier bien connu Roger Lemelin, a accepté la présidence d'honneur de la Fondation Georgette-Lavallée dont le lancement officiel a lieu cet après-midi, au salon Anima G, au tout dernier étage de la tour du complexe G. La présidente Louise Roberge-Havard résumait au SOLEIL : « Cette fondation veut, par la voie des organismes existants, aider les enfants démunis qui fréquentent les six écoles primaires du secteur Basse-Ville de Québec. »

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

« Comme M. Lemelin a lui-même été un p'tit gars du faubourg Saint-Sauveur, qu'on se rappelle son livre « Au pied de la pente douce », nous avons été comblés par son acceptation », disait la vice-présidente de la fondation Jocelyne Paquet. Du même élan, Mmes Roberge-Havard et Paquet étaient reconnaissantes envers l'artiste-peintre André Latulippe, originaire de ce quartier également, qui a réalisé un superbe tableau intitulé « Les enfants du printemps », spécialement pour la fondation Georgette-Lavallée.

Mme Roberge-Havard qui a été avec l'enseignante Georgette La-

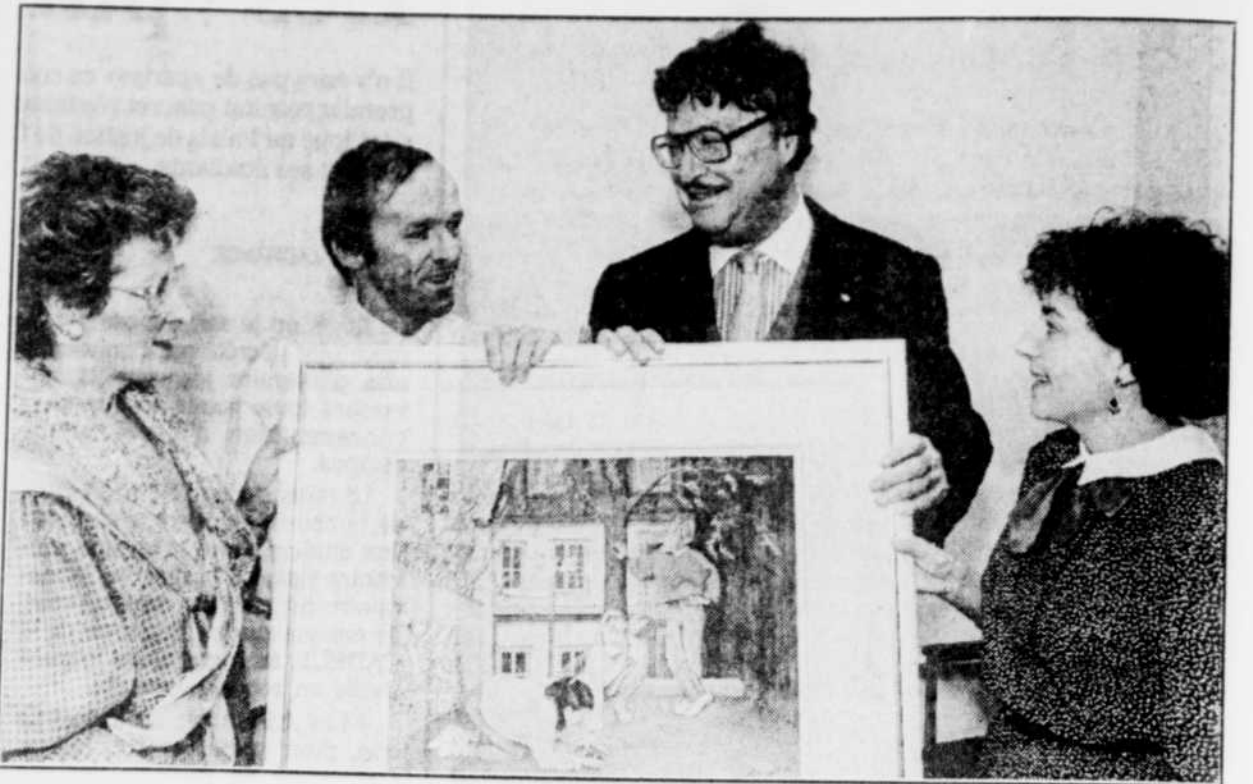
vallée, décédée il y a peu de temps, l'instigatrice de cette fondation, expliquait brièvement : « C'est un rêve qui avait germé dans notre tête dans les années 60, quand nous étions toutes deux institutrices à l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys, sur la rue des Oblats. Nous étions conscientes qu'un ou une élève qui manque du nécessaire sur le plan affectif, matériel, physique, religieux ou spirituel, peut difficilement s'épanouir.

« À l'occasion d'une journée de retrouvailles le 18 octobre, 1987, nous étions près de 600 pour décider finalement du projet et de la création de cette fondation à laquelle assistait Georgette quelques semaines avant sa mort. On

lui légua son nom, elle qui s'était tant dépensé comme institutrice pour ces jeunes du secteur Basse-Ville. Déjà nous avons fait une première campagne de souscription.

« Grâce au don de M. Latulippe, nous avons fait tirer 25 copies encadrées de son tableau, qui seront vendues à \$200 chacune au profit de la fondation, de même que 475 photolithographies non encadrées, que nous vendrons \$40 chacune à la Foire aux aubaines, demain de 14h à 21h, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h, au Centre Durocher, 2e étage, rue Carillon. D'autres articles y seront aussi vendus. On peut aussi rejoindre la fondation en composant 626-0506 ou au 1602, rue Moselle, G1G 2H4. »

Les écoles de la CECQ qui bénéficieront des dons de la fondation sont les écoles Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-de-Pitié, Sacré-Coeur, Saint-Malo et Saint-Roch.



Des photolithographies du peintre André Latulippe, deuxième à gauche, seront mises en vente au profit de la Fondation Georgette-Lavallée dont le romancier Roger Lemelin est président d'honneur. Également sur la photo, Mmes Louise Roberge-Havard présidente de la fondation et Jocelyne Paquet, à droite, vice-présidente.

La Maison Iota aidera les écoliers en difficulté

LEVIS - Un petit groupe de parents de Lévis et de Lauzon vient de fonder la Maison Iota, un organisme à but non lucratif qui se prépare à mettre en place des services à l'intention des enfants âgés de 6 à 12 ans, pour qui l'école suscite peu ou pas d'intérêt.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Une ressource de cette nature est devenue absolument nécessaire dans la région, a précisé au SOLEIL la porte-parole du groupe fondateur, Mme Sylvie Dionne. Le

nombre croissant de familles monoparentales et de couples en difficulté, notamment, fait que de plus en plus de jeunes sont stressés et éprouvent des difficultés d'apprentissage, dès le cours primaire.

À tel point, soutient Mme Dionne, que les enseignants et les

orthopédagogues à l'emploi des commissions scolaires ne fournissent pratiquement plus à la tâche.

C'est par amour des enfants et dans une optique de travail bénévole que l'initiatrice, enseignante et orthopédagogue, Mme Louise Boulanger, réussit graduellement, depuis quelques mois, à convaincre des gens de s'associer dans un effort de collaboration. Son groupe veut s'adjoindre divers spécialistes (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) pour intervenir dans le milieu familial du jeune en difficulté, cerner les problèmes et faire en sorte que l'enfant se retrouve dans une situation valorisante.

Le problème majeur de départ, celui du financement, doit être ré-

glé par une participation populaire, a déclaré au SOLEIL Mme Dionne. Un local a été trouvé, au 569 du boulevard de la Rive-Sud, à Lauzon, grâce à la collaboration d'un bienfaiteur. L'organisme essaie d'obtenir des subventions mais, d'une manière plus pressante, des travailleurs bénévoles sont demandés pour aménager l'intérieur de la maison et des dollars sont nécessaires pour acquérir du mobilier et monter une organisation convenable.

Une levée de fonds est en voie d'organisation. En attendant, les personnes qui veulent apporter une aide quelconque à la Maison Iota peuvent joindre par téléphone la secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Dionne: 837-0920 ou 835-1994.

En Bref...

Recomptage à Beauport

BEAUPORT — La candidate défaite dans le district numéro un de Beauport, Mme Lucie Vermette, demandera aujourd'hui un recomptage des résultats de l'élection de dimanche. Le recomptage doit se faire au plus tard dans les quatre jours suivant le dépôt de la requête. Celle qui se présentait sous l'étiquette indépendante a perdu son élection par seulement trois votes (781). Son adversaire du Réveil de Beauport, M. Charles de Blois (à ne pas confondre avec le candidat progressiste-conservateur dans Montmorency-Orléans), a obtenu 784 votes.

Médiation à Autobus Laval

La médiation se poursuit entre Autobus Laval, de Beauport, et le syndicat représentant les 170 chauffeurs. La majorité des clauses contenues dans la première convention collective sont réglées. « Le salaire demeure le principal point en litige, mais le dossier progresse », a indiqué hier un porte-parole du ministère du Travail.

L'école Guillaume-Couture inaugurée

LAUZON — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette procédera aujourd'hui à l'inauguration des nouveaux locaux de l'école Guillaume-Couture de Lauzon. Cet établissement qui était désigné sous le nom d'école secondaire de Lauzon jusqu'en juillet dernier, accueille 399 élèves de secondaire I et II de Lauzon et de Pintendre. La CSR Louis-Fréchette a injecté \$800,000 pour rénover l'immeuble de la rue Philippe-Boucher et pour transformer les ateliers de mécanique automobile et de soudure en salles de cours et en bibliothèque.

Rectificatif

Dans un texte publié lundi sur la campagne de financement de la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire, LE SOLEIL faisait état du spectacle-bénéfice offert par la chanteuse Céline Dion, le dimanche 13 novembre à la salle Albert-Rousseau du Cégep de Ste-Foy. En donnant le numéro de téléphone de la Fondation où l'on peut se procurer les billets, il s'est glissé une malencontreuse erreur. Il aurait fallu lire 692-4109.



Automne '88
c'est elle qui fait
la mode

Pied-de-poule, « paisley » et picoté, elle en fait un heureux mélange. Elle aime l'originalité, elle aime la saine chaleur de la fausse fourrure. Importation Couture Hélène. Exclusif à Perreault \$550.00

PERREAULT

Place Ste-Foy
Tel.: 658 0081

Galerias de la Capitale
Tel.: 626 7322



RODIER

DIFFUSION PERREAULT INC.
PLACE QUEBEC Tel.: 522 5869

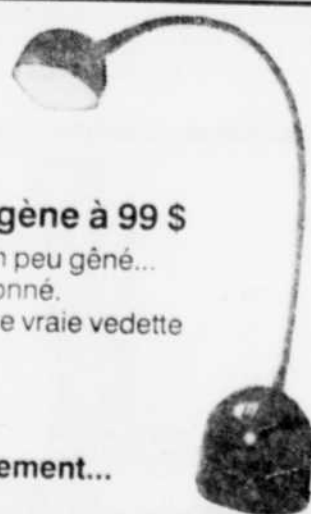
ALLÔ
GÈNE?

Une lampe halogène à 99 \$

C'est normal d'être un peu gêné...
99 \$, c'est presque donné.
La Candy Light est une vraie vedette
chez Pierre Boiteau.

Où il y a de la gêne,
il n'y a pas de plaisir.

Jusqu'à épuisement...



99\$

Bijou ou montre...
ou bien les deux?
Offrez-lui une
fantaisie pour Noël
Offrez-lui une
montre-bijou
Offrez-lui un cadeau
signé Perreault
Chacune:
\$60.00



PERREAULT

Place Ste-Foy
Tel.: 658 0081

Galerias de la Capitale
Tel.: 626 7322

Pierre
BOITEAU
L'AUTRE BOITEAU

Centre Métrobec
sortie Saint-Jacques
de l'autoroute de la Capitale
842-2726

Les duchesses font leur première sortie à la mairie de Québec

Avec un sourire grand comme ça, la présidente Hélène Turcotte s'est fait une joie, hier, de présenter au maire de Québec, Jean Pelletier et à son épouse, au salon de la mairie, les sept nouvelles ambassadrices qui concourront au titre de reine du 35e Carnaval d'hiver, du 2 au 12 février 1989.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Elles étaient radieuses et bien sûr un peu anxieuses, à cette première sortie officielle résultant du choix final qui les avait désignées à partir d'une liste sans précédent de 289 candidatures recueillies entre le 9 août et le 4 septembre.

Parlant de féerie et de magie pour cet anniversaire, Mme Turcotte, qui a aussi été duchesse, a fait la présentation des sept élues en commençant par

Sylvie Bolduc, duchesse de Cartier, étudiante en pharmacie à l'université Laval, Danye Langlois, duchesse de Champlain, di-

rectrice-adjointe de la Corporation scientifique Claisse Inc., Sylvie Côté, duchesse de Frontenac, étudiante au Collège Mérici, Nancy Olivier, duchesse de Laval, caissière à la Caisse pop Saint-Rédempteur, Lucie Begin, duchesse de Lévy, étudiante en administration à l'université Laval, Caroline Gélinas, duchesse de Montcalm, étudiante à Laval également et Diane Gagnon, duchesse de Montmorency, relationniste au Club Mont-Tourbillon, Lac-Beauport.

Escortées de leur dame de compagnie Claudette Légaré, à cette fonction pour une quatrième année d'affilée, et de Mme Hélène Mathieu qui la secondera, les ambassadrices ont été chaleureusement accueillies par le maire et les nombreux médias.

« Non seulement je vous remercie de vous être impliquées, mais vous représentez pour Québec un symbole dans votre nouveau rôle social qui est générateur d'amitiés et de joies, essentielles à toute société », conclut le premier magistrat. Mme Turcotte avait précédemment souligné que

cette année, les sept ambassadrices du Carnaval seront couronnées lors d'une seule et unique cérémonie débordante de féerie, le 2 décembre, à compter de 21h, au Centre municipal des congrès, en présence de toute la population, invitée à se procurer des cartes à \$10 l'unité, au bureau du Carnaval.

La bougie

Comme président de la campagne BOUGIE 1989, Richard Roy et l'équipe des sept présidents de duchés assuraient avoir tout préparé pour le déploiement de leur vaste campagne lors de la journée

de la Bougie, le 28 janvier. M. Roy invite notamment tous les organismes à s'informer auprès de son comité au 626-3716, de la restructuration complète du système de rémunération qui peut aller jusqu'à remettre \$0.45 par bougie vendue.

Quant aux présidents de duchés qui ont été présentés, ce sont : Louis Dorval (duché de Champlain), Ann Ross (de Cartier), Joël Godin (de Frontenac), Christiane Ménard (de Laval), René Bégin (de Lévy), Paul Montpetit (de Montcalm) et Marie-Josée Sawyer (de Montmorency).

Beauport: les employés de Sico demandent la conciliation

Les syndicats représentant les 110 employés de Sico, à Beauport et à Longueuil, ont demandé hier, l'intervention d'un conciliateur au ministère du Travail.

Les salaires, l'assurance collective, l'indexation des salaires et la paye de séparation en cas de fermeture sont sources de mécontentement entre les syndicats et l'employeur.

La semaine dernière, les em-

ployés ont rejeté dans une proportion de 97 pour 100 les offres patronales. Sico proposait une augmentation salariale de 4 pour 100 par année.

Les travailleurs de Sico sont membres de syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).



Yves BERNIER

« Élémentaire mon cher Watson »

C'était « élémentaire » que le célèbre détective britannique **Sherlock Holmes** soit présent à l'ouverture officielle du premier pub en terre québécoise qui porte son nom. Portant son manteau et son chapeau à carreaux caractéristiques, sa grosse pipe et sa loupe non moins célèbre en main, avec un fort accent anglais, il a disserté pendant des heures avec les quelques centaines d'invités de **Claude Dupuis** et **Roger St-Cyr**, également propriétaires du Vogue. Comme on retrouve plusieurs **Samuel de Champlain** lors de différentes manifestations, il y a plusieurs **Sherlock**, et celui de Québec nous est apparu dans la peau du comique **Christian Lavoie**. Dans l'atmosphère typique du pub anglais aux plafonds bas, éclairage tamisé et boiseries sombres, j'ai constaté que l'établissement qui a changé de vocation va quand même conserver sa clientèle d'habités, comme les membres de la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale.

Les gens de Télé-4 étaient bien représentés puisque **Jean Brouillard**, jusqu'à récemment recherchiste à « Devine qui vient dîner », est maintenant rendu adjoint du directeur des programmes, **Yves Asselin**, et l'animateur de cette même émission, **Pierre Poitras** est venu juste assez longtemps pour « être vu » et m'apprendre que les sondages de l'automne lui donnaient à peine 60.000 téléspectateurs de moins que « Les démons du midi », à Radio-Canada.

On a également picoté avec **Claude Baillargeon**, responsable de l'opération tirelire de la Maison de Lauberivière, qui était tout fier de nous annoncer que les résultats de leur campagne de levée de fonds dans les succursales de la Société des Alcools avait remporté un succès inespéré.



Sherlock Holmes explique à l'animateur québécois de Café Show Jacques « Coco » Fortin, l'une de ses célèbres histoires de meurtres.

Picard blessé au bon moment

La blessure à l'épaule droite subie, dimanche dernier, par le défenseur des Nordiques, **Robert Picard**, ne pouvait pas arriver à un moment plus opportun. Son congé forcé lui a en effet permis d'être présent au lancement de la 62e campagne du Timbre de Noël de l'Association pulmonaire de Québec, dont il est le porte-parole pour la deuxième année consécutive. Lundi soir, au salon de la mairie de Québec, il a remis au maire **Jean Pelletier** une enveloppe de timbres de la campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin de décembre. Les deux hommes en ont profité pour faire un peu d'humour devant les responsables de l'association, dont le docteur **Lionel Montmigny**, membre du conseil d'administration national, pneumologue à l'hôpital Laval et **Lise Blouin**, directrice de l'APQ à Québec.

Parlant de la campagne du Timbre, M. Pelletier l'a associée à la fête joyeuse de Noël. « C'est comme une belle boule que l'on accroche dans l'arbre », a-t-il commenté. Et il a rappelé qu'il avait cessé de fumer, le 20 avril 1975. M. Picard a indiqué qu'étant « en fin de carrière », il avait décidé de s'engager davantage dans des organismes comme l'Association pulmonaire pour faire de la prévention auprès des jeunes. Par ailleurs, il m'a avoué qu'il ne lisait pas les journaux sinon les pages financières... Cette année, l'objectif de la campagne est de \$225,000 dans notre région.



Le maire Jean Pelletier recevant une enveloppe de Timbres de Noël des mains de Robert Picard.

Les trésors du « grenier »

C'est dans le « grenier » de la Maison des vins, Place Royale, que le directeur **Roger Thibault** concocte ses meilleurs coups de relations publiques. La semaine dernière, il acceptait avec plaisir et un large sourire de recevoir les promoteurs du « Festival de la bière belge », qui se poursuit jusqu'au 12 novembre dans 19 établissements licenciés de la région, 49 en tout au Québec. Les bières belges étant importées par la Société des Alcools, il était tout à fait normal que la Maison des vins prête son étage sous les combles pour le lancement qui s'est fait en présence de quatre brasseurs venus expressément de Belgique. **Hélène Lussier** et **Mario Ménard**, de Bières internationales, promoteur de l'événement qui en est à sa deuxième année, souhaitent que ce festival devienne une tradition québécoise comme l'est devenue l'arrivée du « vin nouveau » depuis 1975.

À l'époque, c'est dans ce même grenier que le premier directeur de la Maison, **Jean Caron**, avait présidé avec son ami et promoteur de l'idée, **Jacques Ferrière**, alors directeur de la restauration au Québec Hilton, à la cérémonie protocolaire de la dégustation du Beaujolais nouveau. Par ailleurs, cette salle de réception ne sert pas que les intérêts commerciaux de la Maison des vins. Elle développe également son implication sociale dans le milieu. Pour lancer les campagnes de levées de fonds de fondations à but non lucratif, des événements socio-culturels, le grenier est toujours disponible et les invités aiment bien se retrouver sous les combles.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

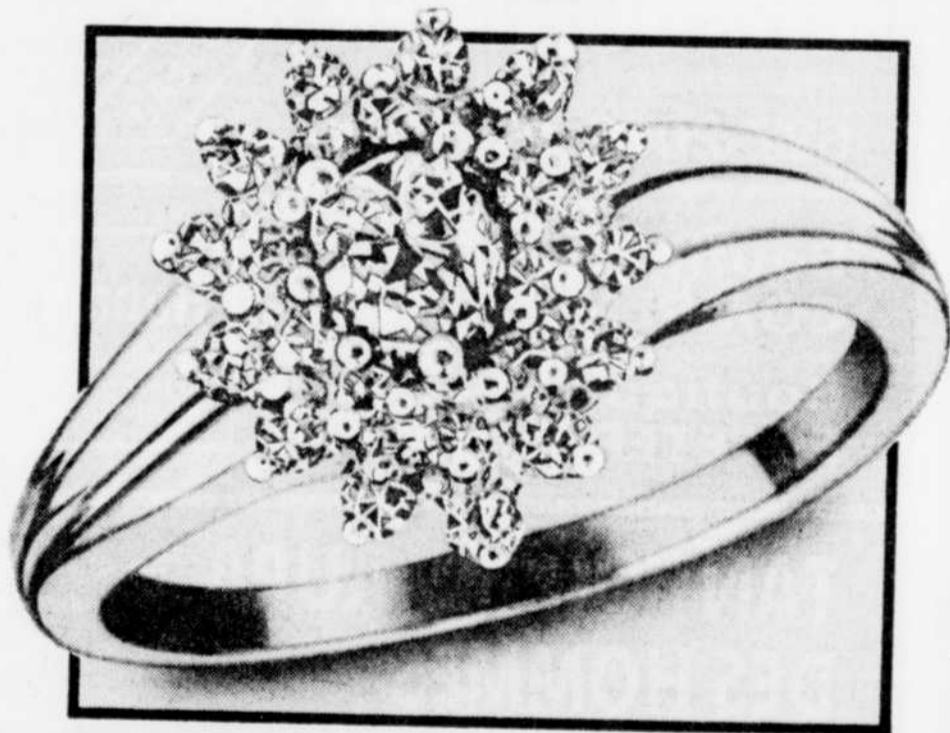
POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du **Metro**. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection de consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Plus de gens en train de lire... Consultez le numéro 7901 à 1702 Samedi et Dimanche 8h00 à 12h00

LA BAGUE DE NOËL
NOTRE MEILLEURE VALEUR DE LA SAISON
SEULEMENT
795\$



Faites de son Noël un moment inoubliable en lui offrant La Bague de Noël. Un superbe diamant de coupe poire monté sur un anneau d'or 14 carat. Chaque bague est offerte avec son évaluation.

POSSIBILITÉ DE CREDIT AVEC VOTRE



NOUVELLE CARTE DE CREDIT PEOPLES

LES BIJOUTIERS
PEOPLES
AU COEUR DE NOTRE VIE
LE CHOIX PEUT VARIER SELON LE MAGASIN

Les Galeries Chagnon
Les Galeries de la Capitale

Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

PLACE LEBOURGNEUF

PRIX SOUVENIR

10^e ANNIVERSAIRE

AQUABEC

Spécialistes en lits d'eau depuis 1978, nous vous assurons un choix de qualité basé sur 10 années d'expérience et des prix extrêmement plus bas qu'en 1978!

627-3614

**ON EST
IMBATTABLE
AU LIT D'EAU**

ZOOM coiffure

Filiale Jacques Despars
628-8323 Sans rendez-vous

PERMANENTE

Shampooing,
coupe et
coiffure
Dames et
messieurs

24⁹⁵\$

Matelas DAUPHIN 622-0492



JOCARDE inc.

627-3744
Jouets éducatifs

ELECTRONIC 1050
(Ravensburger)
Prix rég.: 35,98\$
Prix souvenir: **25⁹⁸\$**

Boucherie GUY LÉPINE 628-0693

Là où l'on vend du vrai boeuf!

**Fondue
chinoise 3⁹⁹\$**
lb
Spécial en vigueur dans
toutes nos autres boucheries

Chaussures ÉERICA inc.

622-0119

Mode
et
confortSouliers et
bourses
assortiesLargeurs AA,
B, C, D

ZABÉ Jeans 623-1218

CHANDAIL IMPRIMÉ KAID

Rég.: 44,99\$

Prix souvenir:

29⁹⁹\$

Boutique ISAKALINA

Tout pour la mariée
623-5842

- Coordonnés "Sperry Topsider"
- Lot de chemisiers
Rég.: 85\$ Prix souvenir: **59\$**
- Lot de jupes
Rég.: 105\$ Prix souvenir: **69\$**

Café SUPRÊME 623-0493

Spécial
Café
suprême **50¢***
format régulier:

* Place Lebourgneuf seulement

Liz ROBERT 624-0661

Prêt-à-porter 3 à 20 ans

TAILLEURS
LOUBEN-PARADOX
Rég.: 270\$

Prix souvenir: **159⁹⁵\$**

Animalerie LEBOURGNEUF 626-2429

Ensemble cage avec pied

Prix rég.: 79,99\$

Prix souvenir:

59⁹⁹\$

AU PETIT CORDONNIER

Spécialité: Chaussures pour enfants

627-2066

SPÉCIAL:
BOTTES D'HIVER
Rég.: 40\$

Prix souvenir: **29⁹⁹\$**

DU NOUVEAU

Boutique G-DU-BEAU

Spécial d'ouverture
JEANS LEVI'S (no 531)

Prix rég.: 49,95\$

Prix souvenir:

29⁹⁵\$

OUVERTURE

Boutique COMPLICITÉ elle-lui Boutique ECCETERA

Rabais de **15%**

sur vêtements vendus en magasin
au prix régulier sur présentation de
cette annonce.

MELA Meubles 626-1854

Méla Meubles vous offre 15%
de rabais sur nos unités de
rangement et meubles d'ap-
point à prix réguliers.

Notre spécial est offert uni-
quement à notre succursale
Place Lebourgneuf

15%

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES 623-3388

- Chemises sport pour hommes
- Génération II de Pierre Cardin

Rég.: 45\$

Prix souvenir: **29⁹⁸\$**

Tabagie LATABATIÈRE 622-3074

Super promotion

HERSHEY

Glosette pralinée jr

Glosette pralinée jr

Oh Henry jr

5 pour **25¢**

EXPORT "A"

Tabac 200 g

A l'achat de 200 g de tabac, vous obtenez gratuitement une boîte de 200 g, une valeur de 2,15\$.

10⁹⁹\$

MOBILIA 623-9986

Ensemble de chambre à coucher
6 pièces

Blanc laqué mat

Special

1 999⁹⁵\$

dixVersions

Meubles et accessoires prêts à emporter

624-0033

Lampe halogène (micro)

Spécial à **89\$**

Prix en vigueur jusqu'au
12 novembre 1988 inclusivement

Quantités limitées

**Dernière chance pour participer au tirage des voitures
le 19 novembre 1988**

Programme de retour aux études pour les assistés

Harel cite des exemples de confusion et d'incurie

Parce qu'elle a témoigné publiquement de sa situation, une bénéficiaire de l'aide sociale inscrite à un programme de retour aux études postsecondaires, devra probablement rembourser sans attendre la fin de ses études un prêt que l'aide sociale lui a consenti.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

C'est dans la confusion, de façon arbitraire et avec incurie que sont appliqués ces programmes, affirme la députée péquiste Louise Harel en conférence de presse, hier matin. Pour illustrer un des deux exemples donnés par la députée pour appuyer son affirmation, deux femmes, chefs de familles monoparentales et béné-

ciaires de l'aide sociale, accompagnaient Mme Harel et ont raconté leur histoire.

Les cas de ces femmes, l'une de Québec, l'autre de Jonquière, sont identiques. Celle de Jonquière, après avoir saisi de son cas le premier ministre Bourassa, s'est vu imposer le remboursement immédiat d'un prêt qui lui avait été consenti par l'aide sociale. Dans ces conditions, elle a quitté le cégep la semaine dernière.

Celle de Québec a obtenu d'un fonctionnaire l'autorisation de reporter ce remboursement au terme des études qu'elle poursuit actuellement. Hier après-midi, le ministre responsable, M. André Bourbeau, affirmait qu'il s'agissait d'une erreur et indiquait que ce cas sera « révisé administrativement ».

Le programme de retour aux études postsecondaires pour les chefs de familles monoparentales, auquel ces deux personnes étaient inscrites, prévoit que l'aide sociale cesse d'être versée après trois sessions d'études. A ce stade, c'est le régime des prêts et bourses qui doit prendre la relève.

Mmes Sheridan Dagenais, de Jonquière, et Françoise Jutras, de Québec, ont toutes deux repris les études à temps plein à compter de l'automne 1986.

Depuis janvier dernier, c'est le régime des prêts et bourses qui

leur a permis d'assurer leur subsistance et celle de leur famille. L'été venu, n'ayant plus le sou, elles ont obtenu des prêts de l'aide sociale qui leur ont permis de passer les mois précédant la rentrée scolaire.

A l'automne, avec la reprise des cours est arrivée l'aide du régime des prêts et bourses aux étudiants. On a cependant aussitôt réclamé à Mmes Dagenais et Jutras qu'elles remboursent immédiatement les prêts que l'aide sociale leur avait consentis.

Les deux femmes ont contesté cette décision, Mme Dagenais en saisissant M. Bourassa lui-même à l'occasion de la visite du premier ministre au cégep de Jonquière, en octobre. Selon elle, la véritable solution à ce problème serait de permettre aux bénéficiaires de conserver leurs prestations d'aide sociale pendant les six sessions de leurs études postsecondaires.

Il y a deux semaines, raconte Mme Dagenais, c'est le ministre André Bourbeau qui communiquait personnellement avec elle pour lui annoncer qu'une solution avait été trouvée : au lieu d'avoir à rembourser d'un bloc le prêt que l'aide sociale lui a fait, elle pourrait payer son dû par des versements mensuels de \$225. Disant ne pas pouvoir faire face à cette obligation, Mme Dagenais décidait la semaine dernière d'abandonner ses études.

« Après avoir reçu un coup de pouce (par ce programme gouvernemental), ça a été le coup de pied au derrière », dit-elle.

Pour Mme Jutras, au contraire, tout s'était arrangé récemment. Il avait suffi d'une simple conversa-

tion téléphonique avec un fonctionnaire dont le nom apparaissait sur les factures de recouvrement que l'aide sociale lui expédiait. Le remboursement pourrait attendre la fin de ses études. C'est cet arrangement qui sera revu, selon les propos du ministre Bourbeau.

Le ministre qualifie de « règlement extrêmement intéressant » la proposition qu'il a faite à Mme Dagenais. C'est cette politique qui s'appliquera dorénavant dans tous les cas de ce genre, dit M. Bourbeau. Selon les informations données par le ministre, Mme Dagenais touchait annuellement de \$10,000 à \$11,000 par le régime des prêts et bourses et sa dette envers l'aide sociale s'élevait à environ \$2,000.

Réforme de l'aide sociale

Le Cabinet saisi des amendements mercredi

(PC) — Les modifications que le ministre de la Main-d'œuvre, André Bourbeau, veut apporter à sa réforme de l'aide sociale ne seront présentées au conseil des ministres que mercredi prochain, a confirmé hier le principal intéressé.

« Il reste encore quelques fils à attacher, mais ça va se régler sous peu », a déclaré M. Bourbeau à son arrivée à l'Assemblée nationale.

Le ministre entend discuter encore de certaines modalités de la controversée réforme avec le Conseil du trésor et avec le ministère des Finances.

Au moins deux points majeurs soulèvent une réprobation quasi unanime dans la réforme de l'aide sociale. Le premier est la contribution que le nouveau régime entend imposer à la plupart des parents d'un jeune assisté social. La seconde est la diminution de \$85

dans la prestation d'un assisté social qui partagera son logement avec un autre.

NOS PRODUITS DE CHARCUTERIES ET DE JAMBONS SONT TOUS PRÉPARÉS PAR NOUS	
JAMBON	
COTTAGE FUMÉ	3 ⁹⁹ /lb
JAMBON	
COTTAGE CUIT	3 ⁹⁹ /lb
STEAK BOSTON	
SANS OS	8 ⁹⁹ /lb
PORC HACHÉ	
FRAIS	2 ⁹⁹ /lb
LA BOUCHERIE	
W.E. BÉGIN INC.	
500, St-Jean — 524-5271	
520, de la Salle et 535, de la Rivière	
Avec stationnement — 529-1331	

MÖSS

Marché du Vieux port, Carré Parent, Côte D'Or, Rue St-Paul, Rue de Légaré

LES MIDIS MÖSS

LE POTAGE OU L'ENTRÉE
LE DESSERT ET LE CAFÉ
9 CHOIX À MOINS DE 10 \$

MÖSS LA CUISINE DU MARCHÉ D'EN FACE
BIEN SUR DES MOULES ET PLUS ENCORE... 255, RUE SAINT-PAUL 692-0233

FUTON DIVAN LIT

Position chaise longue, Position sofa, Position lit

FUTON et BASE 216\$
double, avec futon 4 po

Special en vigueur jusqu'au 12 nov. 88

Offert en lit simple, double, queen

Des futons pour tous les goûts, tous les budgets, de qualité supérieure!

Nombreux nouveaux tissus disponibles

FUTONCHOIX
LE GÉANT DU FUTON

2017, 1re Avenue, Québec 523-8784 | 2625, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 654-0479

MOI, CAMIL SAMSON, J'Y CROIS!

À PARTIR DE **199⁹⁵\$**

Pour un chic complet

Élégante confection à simple ou double boutonnage et pantalons avec ou sans plis. Tailles 38 à 46. Courts, réguliers, élancés. Meilleurs tissus importés. Superbe gamme de modèles contemporains, motifs et couleurs.

DE PLUS, RECEVEZ GRATUITEMENT:

- Une paire de souliers
- Une chemise
- Une cravate
- Une paire de bas
- Une ceinture
- Un mouchoir de poche

LES VÊTEMENTS

St. Lawrence

Retouches d'ajustement gratuites

GALERIES DE LA CAPITALE

MasterCard, VISA

ACHAT SPÉCIAL

L'imper doublure détachable conçu pour la femme actuelle. Leger et pratique, chaud et stylié.

6 à 12 rég. 180\$

159⁹⁵

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE 529-0911



Des policiers de la SQ ont délogé, en fin d'après-midi, hier, un groupe de cégépiens qui occupaient le 21e étage du Complexe G, à Québec.

La SQ arrête 21 cégépiens qui occupaient des locaux au Complexe G, à Québec

Les policiers de la Sûreté du Québec ont arrêté vers 17 h 30, hier, 21 élèves du cégep F.-X. Garneau, qui occupaient le 21e étage du Complexe G depuis le début de l'après-midi. Le groupe, comprenait autant de filles que de garçons. Il s'était introduit dans les locaux des ressources matérielles du MEQ, en revendiquant une rencontre avec des fonctionnaires pour faire avancer le dossier du régime des prêts et bourses.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les cégépiens, parmi lesquels figurent deux mineurs, n'ont opposé aucune résistance aux 15 membres de l'Unité d'urgence de la SQ ainsi qu'aux policiers en civil venus les cueillir. « Tout s'est déroulé de façon cordiale. Les élèves ont été identifiés au quartier-général puis libérés. Ils seront vraisemblablement accusés de mé-

faits, par voie de sommation », a expliqué, hier soir, l'agent Camil Gagnon, du service d'affaires publiques de la SQ.

Le secrétaire général de l'association étudiante, Serge Landry, faisait partie du groupe de protestataires. L'avocat des cégépiens négociait toujours, tard hier soir, avec la police afin d'éviter que les jeunes n'héritent d'un dossier judiciaire.

Dans 17 cégeps et à l'UQAM

18 associations étudiantes participent toujours au mouvement de débrayage

MONTREAL — Après une semaine, 18 associations étudiantes participaient toujours au mouvement de débrayage illimité dans 17 cégeps et à l'UQAM.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Des résultats étaient encore attendus hier soir dans les cégeps de Thetford Mines et Drummondville, qui sont jusqu'à présent opposés à la grève.

Effritement

Déjà deux cégeps qui avaient d'abord voté pour la grève illimitée ont décidé d'interrompre leur débrayage, soit ceux de Saint-Félicien et Îles-de-la-Madeleine. L'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) refuse néanmoins de les comptabiliser parmi les cégeps opposés à la grève.

Les 18 cégeps frappés par un débrayage illimité sont ceux de Gaspé, Trois-Rivières, Granby, François-Xavier Garneau, Rouyn, Saint-Laurent, Mont-Laurier, Grande-Rivière, Val d'Or, Chibougamau, Joliette, La Pocatière, André-Laurendeau, Sainte-Foy, Hull, Shawinigan, Lionel-Groulx et Vieux-Montreal.

Aussi, les modules d'arts et lettres et de sciences humaines de l'UQAM, qui comptent 12,000 des 35,000 étudiants de l'université, participent à la grève illimitée.

Le cégep de Rosemont, qui avait initialement voté contre la grève illimitée, a décidé de débrayer pendant trois jours. A la fin de cette période, il tiendra une autre assemblée générale.

17 cégeps sont opposés à la grève, soit les 15 cégeps qui ont voté contre dès le début, en plus des deux qui ont interrompu leur grève illimitée.

Discussions avec Ryan

Par ailleurs, des pourparlers avaient lieu à 17 h 30, hier, à Québec, entre des attachés politiques du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan, des représentants de l'A-

NEEQ et des responsables de la Direction de l'aide financière.

Il ne s'agit pas de négociations proprement dites en vue de réviser le programme de prêts et bourses, mais plutôt d'échange d'informations, d'explications de calculs.

Pressions

Pendant ce temps, les étudiants protestataires ont continué de faire pression sur le gouvernement par d'autres moyens.

Ils ont déjà occupé des bureaux de députés. Hier, un groupe du cégep de Saint-Laurent, pour la grève illimitée, a occupé les bureaux du Conseil des collèges et des universités, au centre-ville de Montréal. Selon Annik Desjardins, une étudiante du groupe, ils étaient une vingtaine à occuper pacifiquement les bureaux, pour marquer leur volonté de voir réviser en profondeur le régime des prêts et bourses.

Des appuis

Une douzaine d'organismes sociaux et syndicaux appuient les revendications étudiantes concernant les améliorations à apporter au régime des prêts et bourses.

En conférence de presse hier à Montréal, quelques représentants de ces 12 organismes ont incité le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan à céder aux revendications étudiantes concernant cinq points : la diminution de la contribution des parents dans le calcul des bourses, la régularisation du statut des étudiants dits « dépendants non-résidents »; l'accès à l'aide financière pour les étudiants à temps partiel; le transport des étudiants des cégeps éloignés; et l'abolition de la contribution du conjoint.

Pour ces groupes, la cause des étudiants est juste parce qu'elle défend des principes comme la gratuité scolaire, l'autonomie fi-

nançière des jeunes et le refus de voir le jeune endette, avant même de commencer sa carrière.

M. Patrice Legendre, de SCRAP-Paradis, un groupe de pression contre la réforme de l'aide sociale, appuie les revendications étudiantes parce que d'après lui, « tout ceux qui sont dans le besoin devraient être aidés », qu'ils soient étudiants, assistés sociaux, chômeurs ou travailleurs, mais non « les patrons, les compagnies et les riches ». M. Legendre est lui-même un ancien dirigeant de l'ANEEQ.

M. Denis Choinière, de la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ-CSN), appuie lui aussi les étudiants, au nom du principe de l'accessibilité à l'éducation. Selon lui, de 30 à 40 pour 100 des étudiants de cégeps éprouvent des difficultés financières.

D'ailleurs, selon les chiffres d'un sondage Sorecom, commandé par la FNEEQ au début de l'année, le revenu moyen d'un cégépien s'établit à \$3,334 par an. Dans une étude sur le décrochage

au cégep, on a découvert que 40 pour 100 des abandons étaient liés à des difficultés financières.

M. André Simard, de la Fédération des enseignants de cégeps (CEQ), répond au ministre Ryan, qui trouve les exigences étudiantes trop coûteuses, à plus de \$400 millions. « Est-ce que c'est plus coûteux d'avoir des jeunes aux études (et de les aider) ou de les voir échouer? » Selon lui, la promotion de l'enseignement supérieur est un choix de société, dans lequel il faut investir les ressources nécessaires.

Les autres groupes qui appuient la cause étudiante sont Vie ouvrière, le Mouvement des travailleurs chrétiens, le Mouvement des étudiants chrétiens du Québec, Jeunesse ouvrière chrétienne, Jeunesse étudiante catholique, le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), le Front commun des assistés sociaux, la Clinique communautaire Pointe Saint-Charles et le Centre de pastorale en milieu ouvrier.

Grève de deux jours à la polyvalente de Granby

GRANBY (D'après PC) — Désirant appuyer les revendications étudiantes pour l'amélioration du régime des prêts et bourses, les élèves de la polyvalente J.-H. Leclerc, de Granby, ont voté hier en faveur d'une grève immédiate qui se poursuivra aujourd'hui et vendredi. La direction entend toutefois poursuivre les cours comme à l'habitude durant cette période.

C'est dans une proportion de 93 pour 100 que les 1,050 étudiants présents à l'assemblée se sont prononcés pour la grève, lors d'un vote secret. La polyvalente compte 1,780 étudiants des secondaires II à V.

« C'est beaucoup plus fort que ce qu'on pensait. On s'attendait à

ce que ce soit plus serré. Mais je pense que la plupart des étudiants ont vu que ça commence à bouger partout, le mouvement se fait à travers la province. On est rendu vers la fin, les cégeps vont bientôt reprendre les cours parce qu'on va être en vue d'un accord. C'est le temps de donner un grand coup, tous en bloc », a commenté Bobby Paré, membre du conseil étudiant.



LES MOCASSINS

Voici de superbes mocassins en cuir de veau doublé de cuir. Cette chaussure est surmontée d'un soufflet à courroie et patte écossaise. Semelles monobloc. Pointures 7 à 14. D et 3E. Noir, gris, brun havane et blanc.

Uniquement aux Galeries d'Anjou, 4475, boulevard Métropolitain Est, Carrefour Laval, Promenades St-Bruno, Place Sainte-Foy, Galeries de la Capitale. Toutes les pointures ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

74 12, 95* 12 1/2 à 14, 100*

LE COMPLET PURE LAINE

L'automne 88 nous apporte une collection de complets confectionnés avec le plus grand soin. Vous aimerez cette collection BOVET, ces belles étoffes veloutées aux motifs subtils et aux teintes classiques qui se portent bien le jour comme le soir.

Le pantalon est à pils. Des bleus, gris ou bruns. Tailles 36 à 46, statures courtes, moyennes et élancées. Retouches sans frais.

A partir de 350*

LE PALETOT PURE LAINE

Bovet vous présente une sélection incomparable de paletots d'étoffe pure laine de belle qualité. Modèle droit ou croisé, avec ou sans ceinture. Textures unies ou motifs à chevrons.

Tailles 36 à 56, statures courtes, moyennes ou élancées. Marine, gris ou taupe.

295* et plus

Bovet

MONTREAL

4475, Métropolitain Est
Les Terrasses
Centre Rockland
Galeries d'Anjou

Carrefour Angrignon
Fairview Pointe-Claire
Carrefour Laval
Promenades St-Bruno

QUÉBEC

Place Sainte-Foy
Place Fleur de Lys
Galeries de la Capitale

Dernier épisode



L'Empire Colby Ce jeudi 20h00

LA NOUVELLE
Télé



Télé 4
Québec CABLE 7

La cour d'appel rejette une demande de recours collectif contre la CSST

La cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime des trois juges, vient de rejeter une demande de recours collectif d'accidentés du travail contre la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Selon l'avocat de la CSST, Me Pierre Lessard, cette requête, si elle avait été acceptée, aurait pu avoir comme conséquence d'obliger la CSST à verser environ \$50 millions comme paiement d'intérêts sur des prestations additionnelles versées rétroactivement pour des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus avant 1986.

En effet, la Loi des accidents du travail et des maladies professionnelles ne prévoyait pas à l'époque

le paiement d'intérêts sur des indemnités payées rétroactivement. De tels intérêts ne sont payables que depuis une modification à la loi en 1986.

Dans sa demande à la cour d'appel, le requérant-appelant, défendu par Me Jacques Larochelle, alléguait qu'il avait dû attendre cinq ans afin d'obtenir gain de cause à ses propres dépens, pour obtenir l'indemnisation adéquate résultant de ses accidents et que cela était dû à l'insouciance de la CSST dans sa méthode d'évaluation de l'incapacité permanente.

Il alléguait également que, vu qu'aucun intérêt n'avait été versé

pour les sommes allouées rétroactivement, il s'était approuvé et la CSST s'était enrichie indûment à ses dépens.

Conséquemment, il présentait son recours personnel ainsi qu'un recours collectif pour tous ceux qui ont subi un préjudice résultant de situations analogues.

Dans leur décision unanime, les trois juges, André Dubé, Louise Mailhot et Oville Frenette, confirment le jugement rendu par le juge Louis Doiron, de la cour supérieure, le 16 juin 1987, qui avait lui aussi rejeté la requête de recours collectif.

La cour d'appel considère que les conditions sur lesquelles pouvait être fondée la requête de recours collectif n'étaient pas remplies dans la présente cause.

Selon la décision, la CSST ne possède aucun patrimoine et ne fait que gérer un fonds alimenté

par les contributions des employeurs, qui doit suffire à indemniser les employés accidentés selon les exigences de la loi et payer les dépenses d'opération de la commission.

« Elle ne peut pas s'enrichir au sens de la loi et, si l'appauvrissement de l'employé pouvait en théorie exister parce que son patrimoine a été privé des intérêts impayés, la loi ne lui accordait pas à l'époque de tels intérêts, » disent les juges de la cour d'appel.

De plus, selon eux, la CSST était justifiée de ne pas payer de tels intérêts puisque la loi ne le prévoyait pas et on pourrait se demander sur quelle base elle aurait pu en payer.

Ils rejettent donc l'appel avec dépens des deux cours. Le délai pour en appeler à la Cour suprême de cette décision est de 60 jours.



Pierre
CHAMPAGNE

Les plaques d'immatriculation

« Pourquoi ne peut-on pas, au Québec, se procurer une plaque d'immatriculation sur laquelle les lettres et les chiffres seraient à notre goût? A moins de connaître un fonctionnaire important et/ou influent dans le ministère, il faut se contenter de la plaque qui vous est remise par le ou la préposé(e) derrière le comptoir. « Vous n'en auriez pas une avec un numéro plus facile à retenir mademoiselle? »

« NON! »
« Mais si vous cherchiez un petit peu plus dans votre boîte, vous en trouveriez peut-être une? »

« NON! »
« Mademoiselle, je suis même prêt à payer plus cher pour avoir une plaque d'immatriculation dont les numéros seraient plus faciles à retenir. »

« Non! Il n'en est pas question. C'est celle-ci ou rien. »
Beau raisonnement!

A Hong Kong, où je me suis rendu l'année dernière, à l'invitation de CITEF, les plaques d'immatriculation sont offertes à l'encan. Les numéros les plus faciles ou les plus convoités sont adjugés à des prix faramineux. Certaines plaques peuvent se vendre des milliers de dollars. J'ai bien dit « DES MILLIERS DE DOLLARS ». Au Québec, il faut connaître le bon fonctionnaire. Les Chinois font de l'argent. Nous on fait du favoritisme.

J'ai trouvé l'idée formidable et je ne vois aucune raison pour laquelle elle ne serait pas mise en application dans la province de Québec. Le gouvernement se fend la tête en quatre pour trouver de nouvelles sources de revenus. En voilà une qui ne lui coûterait rien. Un genre de taxe volontaire quoi. Parce que celui qui ne veut pas avoir un numéro spécial n'a que se rendre au comptoir, comme avant.

Personnellement, je préférerais une plaque d'immatriculation qui ressemblerait davantage à « ABC-123 » qu'à « DKY-724 ». Et je ne suis sans doute pas le seul. Mon bon ami le lieutenant-gouverneur, Gilles Lamontagne, est doté d'une plaque minéralogique aussi insignifiante que BBD-768. Pensez à « LUC », à « POL », à « GUY », à « ROY », à « JOS » ou à « EVA » et à tous les apocopes que l'on fait de nos jours et vous aurez une bonne idée du manque à gagner du gouvernement.

*Apocope : chute d'une ou de plusieurs syllabes à la fin d'un mot. Métro, télé, ciné sont des apocopes.

Las Vegas des Transports

C'est le samedi 12 novembre, que le Club social Transports Québec tient, au Centre Durocher, 290, rue Carillon, à Québec, une grande soirée Las Vegas, dans une atmosphère réaliste de grand casino. La soirée débute à 20 h 00 pour se terminer par un buffet, sur le coup de minuit. Les cartes coûtent \$15 pour les membres et \$20 pour les invités.

La Commission de police du Québec

En feuilletant une récente édition de la Gazette officielle du Québec, je me suis aperçu qu'il pouvait être intéressant d'être nommé sur une quelconque commission du gouvernement du Québec. Par exemple, le renouvellement du mandat de M. Jacques G. Dufort comme membre additionnel de la Commission de police du Québec lui donne, à partir de la date de son engagement, un salaire annuel de \$67,005 sans compter les « fringes » comme le Régime d'assurance collective des employés cadres des secteurs public et parapublic du Québec; le régime de retraite des fonctionnaires; les frais de voyage et de séjour; et les vacances, bien sûr.

Conseil de la science

Pour faire suite à la précédente, sachez que M. Maurice L'Abbé, qui vient d'être nommé membre et président du Conseil de la science et de la technologie, reçoit des honoraires de \$79,350 par année.

Par ailleurs, M. L'Abbé a choisi de ne pas participer au régime de retraite des employés du gouvernement, préférant recevoir une somme équivalente, soit 6,2% de son salaire annuel. Ça aussi c'est dans la Gazette officielle.

Le tour du chapeau

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, vient de confier des responsabilités additionnelles à Richard French.

Celui-ci agit désormais comme ministre des Approvisionnements et Services. Ces tâches s'ajoutent à celles de ministre des Communications et ministre délégué à la Technologie. Signalons que le ministère des Approvisionnements et Services compte 603 employés. Le Bureau de la protection civile du Québec, la Régie des installations olympiques et la Société Parc-Auto du Québec métropolitain relèvent également de M. French. Il faut le faire.



M. Richard French.

Luce Motard à la DGT

Il y a quelque temps, les représentants à la clientèle du ministère des Communications ont accueilli Luce Motard qui agit à titre de responsable de l'équipe de représentants à la clientèle. Luce était agente de recherche et de planification socio-économique à la direction des affaires internationales de la Direction générale de la coordination et des politiques.

Appelez-moi

Si vous voulez que LE SOLEIL fasse écho à ce qui se passe dans la fonction publique provinciale ET fédérale, faites-le moi savoir, en me téléphonant, à la tribune de la presse, à 644-4015

Pour elle

AVEC UN DIAMANT DE:
5 points: 175 \$, 10 points: 250 \$, 15 points: 350 \$
20 points: 425 \$. Jone 14 K: 85 \$

2 coupes en argent plaqué
GRATUITES
avec tout achat d'alliance.
Offre valide tant qu'il y en aura.

Paul A. Langlois L.TÉE

Fabricant depuis 35 ans
487, boul. Charest Est, Québec (3e étage)
Stationnement gratuit à l'arrière (rue Ste-Hélène)

524-0791
524-4043

Nous faisons chambres à part

Entièrement redessiné, votre meilleur rendez-vous d'affaires à Montréal vous réserve tous les privilèges de la distinction

A part que... avez-vous réservé?

Holiday Inn
CROWNE PLAZA

Centre-ville

420, rue Sherbrooke O., Montréal H1A 1B1
(514) 842-6111 Fax (514) 842-9181 - 1-800-HOLIDAY

LATULIPPE

PARKAS ARCTIQUE
DUVET et PLUME
70/30
Extra-léger
Extra-chaud
240\$ à 299\$

HABITS DE MOTONEIGE
2 PIÈCES
Sport ou travail,
garantis sous
zéro. Nylon résis-
tant aux inter-
péries, doublure
et entre-doublure
piquées à motifs
flamboyants.
ANTIGEL
89\$ à 185\$
MODELES POUR ENFANTS
66\$ à 107\$

FAMEUX HABITS HYDRO
Confectionnés
pour le travail
à l'extérieur.
Toile de cane-
vas kaki très
résistante.
72\$
GARANTIS
SOUS ZÉRO

PARKAS HYDRO
Coutil kaki,
double
simili-
fourrure
36 à 46
44\$
à
63\$

HABITS DE MOTONEIGE
1 PIÈCE
NYLON RÉSISTANT
AUX INTERPÉRIES
DOUBLURE ET
ENTREDOUBLURE
PIQUÉES
MARINE OU NOIR
69\$ à 195\$

COMBINAISONS SALOPETTES DE TRAVAIL
50% coton —
50% polyester
Doublées pour l'extérieur
55\$
(COPIE HYDRO)

VESTES
DOUBLÉES LAINE OU
SIMILI-FOURRURE
16\$ à 35\$

CHEMISES
FLANELLE
DOUBLÉES
PIQUÉES
21\$

PANTALONS
TRAVAIL
DOUBLÉS EN
FLANELLE
OU
NYLON
PIQUE
MARINE
OU
VERT
**29\$ et
33\$**

GANTS DE TRAVAIL CUIR ET COTON
1\$25
LA PAIRE

GANTS CUIR ET COTON
3\$39\$
LA PAIRE

CHEMISES FLANELLE
9\$
à
29\$

CHEMISES EDREON ÉPAIS
17\$50

ATLAN
POUR PLONGÉE SOUS-MARINE
3 PIÈCES **182\$**

PETER STORM
CHLOROFIBRE
CAMISOLE **39\$**
CALEÇON **46\$**

HELLY HANSEN
SOUS-VÊTEMENTS POUR L'EXTÉRIEUR
SYSTÈME THERMAL "SOFT-PILE"
PANTALON **59\$**
CHANDAIL **67\$**
BAS **23\$**
MITAINES **20\$**
COMBINAISON **110\$**

COUVRE-CHAUSSURES DE TRAVAIL ROBUSTES
19\$

COUVRE-CHAUSSURES À EMPÊCHER UNIE
18\$

COUVRE-CHAUSSURES À COURROIE ACTON
38\$

4 BOUCLES ROBUSTE
34\$

BOTTINES CUIR ET FEUTRE
40\$

BOTTINES 100% FEUTRE
29\$

DOUBLURE DE FEUTRE
6\$

HAUSSE CUIR DOUBLÉE FEUTRE AMOVIBLE
34\$

CARIBOU de KAUFMAN
87\$

Y'a encore plus de stock là-dans
637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC — 529-0024

Projet de loi éventuel sur les heures d'ouverture le dimanche Chevrette décidé à faire reculer le gouvernement

(D'après PC) — La controverse autour de l'ouverture ou la fermeture le dimanche des magasins d'alimentation risque de susciter de vifs affrontements au moins jusqu'à l'ajournement de la session à l'Assemblée nationale peu avant Noël.

au Cabinet qui semblait divisé la-dessus.

C'est du moins l'avertissement qu'a servi hier le chef de l'Opposition, Guy Chevrette, aux ministériels à la fin d'un vigoureux discours contre l'intention du gouvernement de permettre l'ouverture des magasins d'alimentation le dimanche, peu avant que le conseil des ministres se penche sur ce dossier. En début de soirée, les discussions se poursuivaient

Il lui a reproché de tenir « des propos grossiers, irrespectueux et contraires aux règlements de la Chambre » et demandé au président de le rappeler à l'ordre.

rumpu le chef péquiste.

Il lui a reproché de tenir « des propos grossiers, irrespectueux et contraires aux règlements de la Chambre » et demandé au président de le rappeler à l'ordre.

« Que vous déposiez votre projet de loi avant le 15 novembre pour permettre l'ouverture des marchés d'alimentation, soyez assurés qu'on s'en parlera encore ici en Chambre le 23 décembre », a lancé plus tard M. Chevrette aux membres du gouvernement et en particulier au ministre de l'Industrie et du Commerce, Pierre MacDonald.

Le PQ est plus que jamais opposé à « toute attaque contre la tradition québécoise, contre les valeurs fondamentales que représente la cellule familiale et le respect du dimanche et contre le patrimoine québécois » que représenterait, selon lui, une libéralisation des heures d'ouverture le dimanche.

Après un débat de deux heures sur une motion du député péquiste de Bertrand, Jean-Guy Parent, le ministre s'est amené au conseil des ministres en début de soirée pour soumettre son projet de libéralisation des heures d'ouverture.

Au cours de son intervention à l'Assemblée nationale, dans les minutes précédentes, le ministre de l'Industrie et du Commerce a repris ses arguments et dit que le projet est maintenant venu de prendre une décision et de mettre fin « au gâchis provoqué par le gouvernement du PQ » au début des années 80.

« Je m'en vais répondre maintenant aux questions de collègues au conseil des ministres », a ajouté le ministre avant de quitter l'Assemblée nationale à la fin de son discours.

Est-ce l'Etat-Privoigo qui est le chef de l'Opposition, em-

pruntant un ton moqueur et agressif, a fustigé le gouvernement en se demandant « qui mène dans ce dossier ».

« Le ministre (MacDonald) a induit ses propres collègues députés en erreur en parlant d'un consensus et ses députés ont mordu tout de suite. Ou est-il ce consensus quand on voit des pleines pages dans les journaux réclamer, au nom de centaines de milliers de travailleurs, la fermeture des magasins d'alimentation le dimanche », a dit encore M. Chevrette.

La Factorerie de Tapis

VOUS N'AVEZ PAS À PAYER AVANT AVRIL 1989
PAS DE VERSEMENTS MENSUELS! PAS D'INTERÊTS!
LE SOLDE N'EST DÛ QUE LE 3 AVRIL 1989

S.O.L.D.E.

Hivernal ensoleillé

ÉCONOMISEZ 6,00\$	ÉCONOMISEZ 4,00\$	ÉCONOMISEZ 3,00\$
"CARRIAGE CLASSIC"	"ROYAL STAR"	"THUNDER"
<ul style="list-style-type: none"> un tapis factory d'entretien facile, fait de nylon du port de "conception avancée" sa rapidité d'entretien "garantie par du port" résiste aux taches courantes des boissons et d'aliments. porte une garantie de 7 ans contre l'usure. 	<ul style="list-style-type: none"> un tapis factory d'entretien facile, fait de nylon sa rapidité d'entretien "garantie par du port" résiste aux taches courantes des boissons et d'aliments. porte une garantie de 7 ans contre l'usure. 	<ul style="list-style-type: none"> un tapis à machine et à boudes bien pratique fait à 100% de nylon durable, ce tapis robuste est conçu pour résister aux taches de jus et de saumon porte une garantie de 5 ans contre l'usure.
1999\$	1799\$	1499\$
/la v ²	/la v ²	/la v ²
Une valeur de 25,99 \$/la v ² + t	Une valeur de 21,99 \$/la v ² + t	Une valeur de 17,99 \$/la v ² + t
ÉCONOMISEZ 10,00\$	ÉCONOMISEZ 2,00\$	ÉCONOMISEZ 4,00\$
"VELVET ROYALE"	"SINCERE"	"TIFFANY"
<ul style="list-style-type: none"> un tapis de velours perlé avec très durable sa rapidité d'entretien "garantie par du port" résiste aux taches courantes des boissons et d'aliments. porte une garantie de 10 ans contre l'usure. 	<ul style="list-style-type: none"> un tapis factory d'entretien facile, fait de nylon fait à 100% de nylon robuste offre dans toute une gamme de couleurs en vogue. porte une garantie de 5 ans contre l'usure. 	<ul style="list-style-type: none"> un tapis à machine et à boudes, fait à 100% de nylon sa conception exceptionnellement douce traitement spécial résiste aux taches courantes des boissons et d'aliments. porte une garantie de 7 ans contre l'usure.
2999\$	999\$	1999\$
/la v ²	/la v ²	/la v ²
Une valeur de 39,99 \$/la v ² + t	Une valeur de 11,99 \$/la v ² + t	Une valeur de 23,99 \$/la v ² + t

DERNIERS JOURS!

Factorerie de Tapis
Revetements Mode

Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE COUVRE-PLANCHER AU CANADA.

5500, BOUL. DES GRADINS
622-1430

MAGASIN À DOMICILE SANS OBLIGATION. TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.
HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9h à 18h. Jeudi et vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h.

Magasin Xtra: la cour prolonge l'injonction interlocutoire

L'injonction interlocutoire forçant le magasin Xtra, du boulevard l'Ornière, à vendre des produits alimentaires uniquement aux mêmes heures que les autres supermarchés a été prolongée jusqu'à mardi prochain, 17 h.

par GUY BENJAMIN LE SOLEIL

Le juge Claude Rioux a décidé, hier matin, en cour supérieure, de prolonger jusqu'à cette date l'injonction émise vendredi dernier par le juge Jules Allard, et qui devait prendre fin, hier à 17 h.

C'est à la demande de Proviso distribution, du Marché Duberger et d'Alimentation J.A. Drolet que la cour avait décidé vendredi dernier de soumettre Xtra, une filiale de Steinberg, à la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux.

Les procureurs des deux parties devaient se présenter en cour, hier matin, pour débattre de l'application d'une injonction permanente.

Mais devant la complexité du dossier pour établir qui vend quoi et qui possède quoi dans ce magasin Xtra, les parties en cause ont convenu de demander la prolongation de l'injonction provisoire et de revenir en cour, lundi matin, pour débattre du fond du problème.

Proviso et ses deux partenaires alléguent que le magasin Xtra doit se soumettre à la Loi sur les heures d'affaires alors que de l'autre côté les prétentions sont que le nouveau commerce du boulevard l'Ornière peut profiter des exemptions prévues à la loi et peut ouvrir ses portes en dehors des heures normales de commerce, comme le font les Jean Coutu.

L'injonction signifie que le magasin Xtra pourra vendre de tout jusqu'à 21 h, aujourd'hui et demain, devra cesser de vendre des produits alimentaires, samedi, à 17 h, ne pourra vendre de produits alimentaires, dimanche, et devra cesser la vente de tels produits à 18 h, lundi.

La vente de produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires pourra toutefois se poursuivre à n'importe quelle heure.

Attention annonceurs...

UN CAHIER SPÉCIAL LE JEUDI 24 NOVEMBRE

DANS **LE SOLEIL**

CONSEILS ET SUGGESTIONS DE CADEAUX: UN GUIDE PRATIQUE POUR LE MAGASINAGE DE NOËL

A l'approche du temps des Fêtes, les lecteurs y puiseront une foule d'idées-cadeaux, toutes plus originales les unes que les autres. Un éventail de suggestions pour toute la famille.

Participez vous aussi à cette vaste opération saisonnière en réservant votre espace publicitaire dans ce cahier spécial.

Communiquez avec votre représentant avant le 16 novembre en composant le: **647-3435**

ELECTIONS 88

Le PC attendait fébrilement, hier, les derniers sondages

LONDON — L'organisation conservatrice a vécu, hier, dans la fébrile attente des résultats des différents sondages qui seront diffusés aujourd'hui.

par PIERRE PAUL NOREAU LE SOLEIL AVEC MURLONEY

A n'en pas douter, l'équipe de Brian Mulroney a été durement secouée par les données du dernier Gallup qui les repoussait à 12 points des libéraux solidement installés en tête.

Toutefois, les stratèges conservateurs sont persuadés que la prochaine fourmée de sondages devraient corriger le tir, en re-

trouvant sérieusement l'écart comme le leur laisse croire leurs données internes fournies quotidiennement par la maison Decima Research. M. Mulroney a déjà lui-même fait valoir que la lutte était déjà beaucoup plus serrée et que le Gallup n'était qu'une photo d'avant-hier.

Une différence réduite à moins de quatre ou cinq points constituerait une bonne nouvelle, indiquant une remontée de l'équipe gouvernementale qui

avait encaissé le désastreux résultat de la victoire de John Turner lors des débats télévisés. On espère secrètement des résultats encore meilleurs cependant et tout au moins, une presque égalité entre conservateurs et libéraux.

La journée d'aujourd'hui prend de toute manière l'allure du moment de vérité dans la campagne, puisqu'il ne restera plus qu'un semaine pour recueillir le tir si nécessaire. Or, tout le monde admet que c'est bien court et qu'il faut déjà sentir un véritable mouvement à la hausse pour l'équipe Mulroney.



Le chef conservateur Brian Mulroney a fait campagne, hier, en Ontario.

En Bref...

■ Garneau prédit que Lévis passera aux «rouges»

LEVIS — Le lieutenant de John Turner au Québec, M. Raymond Garneau, a déclaré que Lévis tournera au rouge le 21 novembre. « Je n'aurais pas dit cela il y a trois semaines », a-t-il déclaré. M. Garneau qui était de passage, hier, à Lévis, pour stimuler les troupes du candidat Denis Sonier. Se référant à des sondages internes, M. Garneau a révélé que la lutte dans la région de Lévis se ferait entre Denis Sonier et le député sortant Gabriel Fontaine et que le néo-démocrate Jean-Paul Harney n'est pas dans la course. M. Garneau a affirmé que plusieurs candidats conservateurs sont présentement en difficultés.

■ Bas-St-Laurent: 11,000 emplois créés depuis 84 selon Plourde

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le député sortant et candidat progressiste-conservateur de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. André Plourde, a levé le voile, hier, sur des statistiques gouvernementales indiquant que 11,000 emplois ont été créés dans le Bas-Saint-Laurent, depuis octobre 1984. Se basant sur les résultats d'une enquête de Statistique Canada sur la population active, il a révélé qu'entre 1984 et 1988, le nombre des emplois s'est accru de 77,000 à 88,000 pendant que la population passait de 87,000 à 96,000 âmes. Pendant la même période le taux de chômage a chuté de 12,2 à 8,7 pour 100 et le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de 8 pour 100. Au cours d'une rencontre avec la presse, M. Plourde a indiqué que l'enquête a été effectuée dans la région qui inclut les municipalités régionales de comté de Kamouraska, Temiscouata, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, Matane et Matapédia.

■ Sonier accuse, Fontaine nie

LEVIS — Le député sortant de Lévis, Gabriel Fontaine, nie formellement les accusations de son adversaire libéral Denis Sonier qui blâme l'organisation conservatrice d'avoir « paqueté » la réunion de mardi soir, à Saint-Lambert, devant une centaine d'agriculteurs. Un débat qui fut ponctué d'attaques verbales et de savoureuses prises de bec. Ne voulant pas faire un plat avec ces accusations, M. Fontaine a déclaré que son organisation a pris bien soin de ne pas faire de la « pite politique » depuis le début de la campagne. Dans un communiqué émis hier, Denis Sonier affirme que « le député actuel tenant ses positions trop faibles a préféré 'paqueter' l'assemblée plutôt que de défendre ses politiques sur le libre-échange ».

Collège Notre-Dame-De-Bellevue

1605, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC — (418) 681-7781

PORTES OUVERTES
LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE
DE 13 À 16 HEURES

Un service de garderie est offert gratuitement.

Cordiale bienvenue à tous et à toutes!

LE GOÛT DE RÉUSSIR!

ÉCOLE PRIVÉE DE NIVEAU SECONDAIRE
Un milieu d'excellence pour votre fille

LES FOURRURES PRÉMONT LES GAGNANTS!

RENARD BLEU 799\$
Jaquette

VISON 1699\$
Jaquette classique

RENARD NORVÉGIEN 1699\$
Manteau long

CASTOR LONG POIL 1499\$

CHAT SAUVAGE 2199\$

RENARD INDIGO 2499\$

VISON FEMELLES 3999\$
peaux allongées

Prémont

Les meilleurs spécialistes
125, rue St-Joseph Est - 524-3541

Du nouveau chez Marie-Antoinette

Les Croque-midi du Marie

Des p'tits repas, (tout compris, vite servis).
Un nouveau concept 1-2-3...

- Bien confortable, vous commandez le croque-midi du jour (5 nouveautés exclusives, un croque-midi différent chaque jour).
- Vous recevrez rapidement d'un même service:
 - notre fameuse soupe aux légumes ou le potage du jour,
 - un tout nouveau genre de «sandwich-ouverts» vraiment épatant,
 - un morceau de fruit,
 - un de ces petits desserts dont on a le secret.
- Vous recevrez votre breuvage (café, thé ou lait) et votre facture.

Toute une tentation, seulement **4,95** + taxe

Marie Antoinette
OUVERT 24 HEURES
mille et une tentations

Les Croque-midi du Marie

Marie Antoinette
OUVERT 24 HEURES
mille et une tentations

Turner refuse toujours de révéler sa façon de financer ses promesses

WINNIPEG — C'est un véritable « chèque en blanc » que réclame le chef libéral John Turner. À dix jours des élections, il refuse toujours obstinément de dire comment il financera ses coûteuses promesses, que l'Institut C. D. Howe évalue à \$26.5 milliards et les conservateurs à \$38 milliards.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL AVEC TURNER

Hier, à Winnipeg, les journalistes ont de nouveau tenté de savoir s'il hausserait les impôts, couperait dans les services ou augmenterait le déficit. Peine perdue, M. Turner oppose un mur du silence.

« Les Canadiens peuvent compter sur moi pour bien gérer les dépenses du pays », dit simplement M. Turner, rappelant son expérience au ministère des Finances. « Comme je n'ai pas accès aux livres et aux perspectives (de revenus), ce serait irresponsable de ma part de commenter plus avant », soutient-il.

Le chef libéral réfute l'estimation de l'Institut C. D. Howe. Selon lui, cet organisme est à la solde de la « big business » qui milite pour le libre-échange. Il l'accuse aussi de ne pas avoir tenu compte

des promesses pré-électorales des conservateurs dans sa comptabilité.

Les « rats d'égouts »

Le seul député libéral du Manitoba, M. Lloyd Axworthy, qui a été passablement critique à l'endroit de M. Turner dans le passé, notamment sur la question du libre-échange, était à Winnipeg pour accueillir son chef.

On lui a demandé comment il envisageait l'avenir de ceux qui avaient complété contre M. Turner, s'il devenait premier ministre. « Quand on forme un gouvernement, on regarde l'avenir, pas le passé », a déclaré M. Axworthy, donnant l'exemple de M. Joe Clark, qui a été nommé ministre des Affaires extérieures dans le cabinet Mulroney.

Le quotidien *Toronto Sun* a décrit crûment ces anciens putchistes qui encensent maintenant celui dont il ont tout fait pour

avoir la peau. Quand il a vu les Jean Lapierre, Pierre Deniger, Francis Fox, Lucie Pépin, se presser autour de M. Turner, à Saint-Luc, dimanche dernier, il a titré : « Les rats sortent des égouts ».

Quant aux remarques de M. Joe Clark, selon lequel M. Turner aurait de la difficulté à former un cabinet parce que les meilleurs éléments du Parti libéral ne sont pas présentes, M. Axworthy a répliqué que les conservateurs étaient très mal placés pour discuter de la compétence des libéraux, quand on se rappelle les Sinclair Stevens, André Bissonnette ou Michel Côté.

Il reste que les Francis Fox, Michel Robert, Serge Joyal, qui ont décidé de ne pas être candidats, parce que les perspectives de victoire semblaient nulles, doivent aujourd'hui être songeurs.

M. Turner devait rencontrer un autre membre pittoresque de la famille libérale, le volubile chef des libéraux manitobains, Mme Sharon Carstairs, qui ne veut rien savoir de l'Accord du lac Meech.

Mme Carstairs a cependant fait savoir que ses occupations à l'As-

semblée législative l'empêchaient d'être au rendez-vous, dans un centre d'entretien du CN, où M. Turner était allé accueillir les travailleurs à la sortie du travail. Il les a assurés qu'un gouvernement libéral ne privatiserait pas les chemins de fer.

Un bain de foule animé

La visite au centre commercial Le Portage que le chef libéral a effectuée, plus tôt dans la journée, ne ressemblait pas du tout à ses sorties de genre au début de la campagne, alors qu'il pouvait déambuler presque librement d'une boutique à l'autre.

Une trentaine de manifestants pro-libre-échange l'attendaient à l'entrée en criant « menteur, menteur ». Ils ont vite été enveloppés par des partisans libéraux. Les gardes du corps libéraux ont dû jouer des coudes pour ouvrir le passage à M. et Mme Turner.

La promenade à l'intérieur ressemblait plutôt à une longue cohue. Un manifestant a eu droit à une engueulade de Geills Turner, pendant que des vieilles dames, un peu effrayées, pestaient contre ce cirque qui troublait leur journée d'emplettes.



De passage à Winnipeg, hier, le chef libéral John Turner s'est rendu dans un centre d'entretien du CN, où il a accueilli les travailleurs à la sortie du travail.

La dette nationale pourrait amener le Canada à recevoir l'aide du FMI (C.D. Howe)

TORONTO (PC) — Les promesses électorales du Parti libéral coûteront \$21.8 milliards en quatre ans et pourraient accroître la dette publique du Canada de 26.5 milliards, affirme l'Institut C.D. Howe.

L'Institut qui a réalisé une analyse du coût des promesses électorales ajoute que le Canada pourrait être obligé de réclamer l'aide du Fonds monétaire international s'il n'arrive pas à réduire sa dette nationale prochainement.

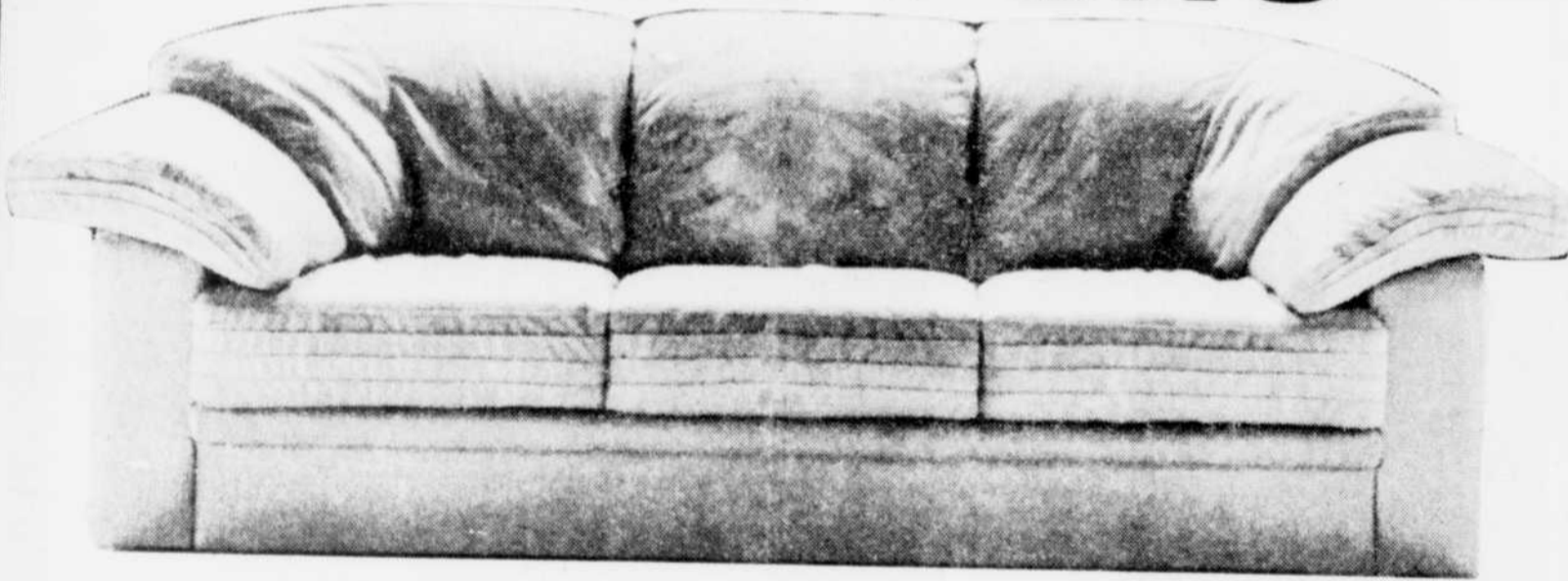
D'ici à la fin de l'année financière en cours, le gouvernement canadien devra à ses créanciers intérieurs et étrangers quelque \$321 milliards, mentionne le rap-

port rendu public hier.

De son côté, le ministre Robert de Cotret a souligné, à Montréal, que les promesses libérales entraîneraient des coûts supplémentaires de \$38 milliards en quatre ans.

Pour le Parti libéral, Raymond Garneau a contre-attaqué en déclarant que les conservateurs ont promis près de \$32 milliards depuis quatre mois sans jamais expliquer non plus comment ils financeraient ces promesses.

N'Y LAISSEZ PAS VOTRE PEAU



VENTE DE CUIR

30%

de rabais

Profitez de notre vente de cuir durant tout le mois de novembre et économisez jusqu'à 30% sur tous nos sofas, causeuses et fauteuils en cuir importés d'Italie.

mobilia

PLACE LEBOURGNEUF, CHARLESBOURG
5500, boul. des Gradins, angle Laurentien
et autoroute de la Capitale
623-9986



FABRICVILLE

10 AU 15 NOVEMBRE 1988

RAYON DE LA DÉCORATION INTÉRIEURE



OIE



LA MAISON



MOULIN À VENT

RIDEAU BRISE-BISE EN DENTELLE EUROPEENNE

Exquis, d'entretien facile, brise-bise instantané. Charmante idée pour vos fenêtres dans le blanc, ivoire, et des couleurs excitantes assorties qui doivent être vues pour être appréciées.

Selection non montrée NOTRE COLLECTION COMPLETE MAINTENANT

20 à 30% DE RABAIS



PAYSAGE



TOPAZ



COEURS

NOTRE COLLECTION ENTIÈRE DE DENTELLE

106 po - 118 po Rég. Jusqu'à 49.99m

MAINTENANT POUR UN TEMPS LIMITE

Disponible dans le blanc, ivoire, pêche, vert, vieux rose, gris. (Les couleurs peuvent varier dans chaque magasin)

RABAIS DE 33 1/3%

STORES VERTICAUX

P.V.C. SOLIDE

● BLANC ● IVOIRE

● GRIS

PORTE-PATIO

75" x 84"

SPÉCIAL

69⁹⁸\$

POUR LA PREMIÈRE FOIS, DU JAMAIS VU.

DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS POUR RIDEAUX DANS LE 45 POUCE AVEC UN RABAIS DE 50%

Un choix de polycoton imprimé, acrylique et une grande variété de dentelle.

Rég. jusqu'à 11.99m SOYEZ DANS LE COUP ÉPARGNEZ 50%

STORES P.V.C.

EN STOCK

36 GRANDEURS

BLANC ● IVOIRE ● GRIS

RÉG. 18\$ ET PLUS MAINTENANT 7⁹⁸\$ ET PLUS

120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

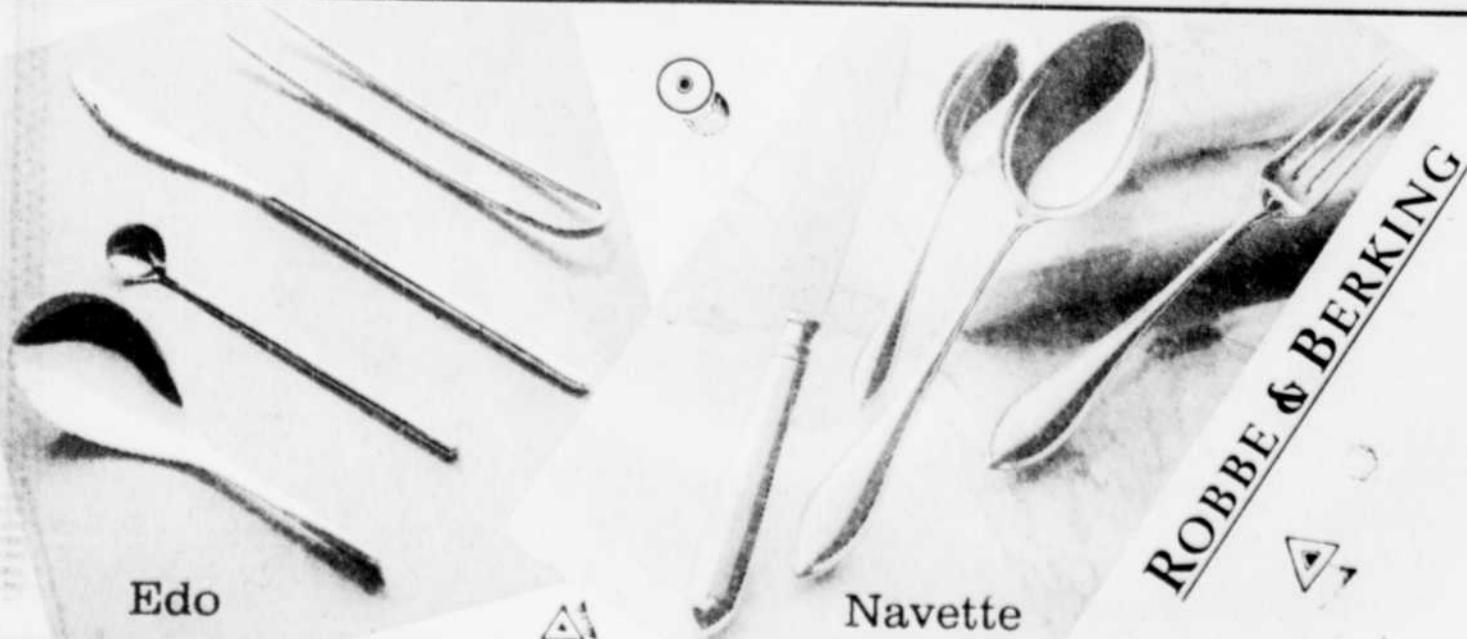
MEILLEURE QUALITÉ-MEILLEURS PRIX

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

PLACE LAURIER 3^e étage sur la Promenade 651-3489

1505, RUE D'ESTIMAUVILLE Giffard 661-6128

CARREFOUR JEAN-COUTU 9, Marie-de-l'Incarnation, Vanier 683-2299



Edo

Navette

ROBBE & BERKING

Élégance rare
Qualité exclusive
Détails somptueux

Les couverts de la Manufacture d'argent Robbe & Berking sont considérés comme des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie d'art par les connaisseurs du monde entier.

la boutique

pieste
Robitaille

Un nouveau cachet pour vous plaire.
À gauche de l'entrée principale, Place Ste-Foy
653-7260

ELECTIONS 88



M. Mulroney avait reçu M. Bush à sa résidence d'Ottawa, en janvier dernier. M. Bush, alors vice-président des Etats-Unis, dirigeait une délégation américaine.

En saluant Bush, Mulroney insiste sur les différences entre nos pays

WOODSTOCK — Brian Mulroney a salué, hier, l'élection du président George Bush, « un homme qui connaît et comprend le Canada ». Mais il a surtout insisté sur les différences existant entre les deux pays impliqués dans le projet de libre-échange et le respect mutuel caractérisant leurs relations.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL AVEC MULRONEY

L'une des pierres angulaires des relations entretenues par le Canada au plan international est constituée par la gestion des liens complexes canado-américains, a expliqué M. Mulroney à un auditoire partisan, à Woodstock, en Ontario.

Il s'en préoccupe, ayant transmis dès mardi soir au nouveau président américain ses meilleurs vœux de succès de la part de son gouvernement et de la population canadienne. « M. Bush sera un président énergique et efficace et un leader de premier plan dans la défense de la liberté. »

Le premier ministre conservateur a insisté sur le fait que lui et M. Bush avaient déjà eu plusieurs occasions de se rencontrer pour discuter de questions comme les relations entre les alliés, les pluies acides et le libre-échange.

Au plan de la libéralisation des échanges commerciaux, la nomination de James Baker au poste de secrétaire d'Etat américain est perçu par le chef conservateur comme un heureux présage. M. Baker ayant été mêlé de près à la dernière négociation. M. Mulroney a ajouté que M. Bush s'était quant à lui montré déterminé au cours de la dernière campagne électorale américaine à régler le problème des pluies acides.

Souveraineté renforcée

Mais au-delà des points communs qui rapprochent les chefs de gouvernement canadien et américain, M. Mulroney a insisté sur le fait que les deux pays demeureraient bien différents. En ce sens, les craintes que certains ont pu manifester relativement à la menace que pourrait faire planer le libre-échange sur la souveraineté canadienne, ne sont pas du tout fondées à son avis.

« Nous sommes bien sûr des alliés et des amis, mais nous avons des points de vue différents sur d'importants sujets. » Et l'excellence de la relation entre le Canada et les Etats-Unis va bien servir les deux pays dans l'avenir selon lui. Mais l'indépendance des points de vue, le respect mutuel et la maturité nécessaire pour discuter honnêtement pour résoudre les problèmes des deux côtés de la frontière commune, ne changera pas.

Le caractère distinct du Canada est particulièrement bien illustré par le fait « que nous avons un système parlementaire, une tradition constitutionnelle britannique, une reine et un système monarchique, ainsi que la splendeur de deux langues officielles. »

Et depuis Sir John A. MacDonal et le début de la Confédéra-

tion, les gouvernements, et notamment les conservateurs, ont recherché la prospérité, l'unité et la foi en ce qui rend le Canada distinct et unique, en tout temps et en toutes circonstances.

Pour poursuivre dans cette veine, il n'est cependant pas mauvais

de répondre à des besoins économiques qui permettent ultimement de mettre le talent et le dynamisme des Canadiens en valeur. Et selon le dirigeant conservateur, le libre-échange est justement une mesure adéquate pour y parvenir.

Turner offre ses félicitations et sa collaboration

WINNIPEG — Même si M. George Bush faisait partie de l'administration qui a négocié le traité de libre-échange, le chef libéral John Turner compte sur le fait qu'il voudra marquer la politique américaine de son empreinte personnelle pour le convaincre de reprendre les négociations.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL AVEC TURNER

S'il devient premier ministre, M. Turner a indiqué, hier, qu'il essaiera de s'entretenir avec le nouveau président, le plus rapidement possible, à Washington.

« Je vais lui dire : je suis désolé, M. le président, mais les Canadiens n'aiment pas le traité que votre prédécesseur a négocié avec mon prédécesseur. Nous allons nous asseoir et voir où on peut aller à partir de ça », a expliqué M. Turner. Il n'a cependant pas dit s'il avait des propositions précises à faire à M. Bush.

Un gouvernement libéral s'emploierait également à négocier un nouveau traité de purification de l'air avec la nouvelle administration. M. Turner avait déjà dit qu'à son avis, MM. Bush et Dukakis étaient tous plus ouverts aux problèmes de l'environnement que M. Reagan.

Dans le télégramme de félicitations qu'il a envoyé au président élu, M. Turner écrit : « Si on me confère l'honneur et la responsa-

bilité de diriger mon pays, je n'hésiterai pas à vous offrir ma collaboration et celle de mon gouvernement afin de garantir l'harmonie et la productivité des relations entre nos deux pays ».

Référendum

Le chef libéral a ridiculisé l'idée de dissocier les élections du 21 novembre et la question du libre-échange, en promettant un référendum spécifique sur cette question, comme l'ont suggéré des conservateurs inquiets de la tournure de la campagne électorale.

« Je n'ai pas la moindre idée de ce que veulent les conservateurs. Eux non plus d'ailleurs. Cette élection est déjà un référendum sur le libre-échange », a-t-il déclaré.

Meilleurs vœux de Broadbent

SAINT-JEAN, N.-B. — Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, fera parvenir ses félicitations et ses meilleurs vœux au nouveau président américain, M. George Bush.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL AVEC BROADBENT

Manifestement pris de court par la question du journaliste du SOLEIL à ce sujet, c'est après plusieurs secondes d'hésitation et par un « oui » embarrassé qu'il a finalement fait connaître cette amicale intention.

Il est en effet connu que le leader néo-démocrate et vice-président de l'Internationale socialiste associe volontiers le premier mi-

nistre Mulroney aux forces capitalistes de Wall Street, de même que le chef libéral John Turner, celui-ci par Bay Street interposé. Une idéologie de libre marché et de profits maximum, se plaie-t-il à rappeler, qui s'exerce au détriment des moins nantis et de la famille moyenne.

M. Broadbent a cependant rapidement enchaîné pour dire que son épouse Lucille et lui, lors de vacances à Kennebunkport, dans le Maine, avaient été invités à la

résidence d'été du nouveau président américain.

Mais quoique successeur républicain de Ronald Reagan, il percevait M. Bush comme plus progressiste, en particulier dans le litigieux dossier des pluies acides.

Le leader néo-démocrate devait terminer cette journée dans les Maritimes, par un tiède bain de foule, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, suivi d'une assemblée partisane au centre des congrès de la ville.

Il y a repris essentiellement des thèmes connus devant un auditoire enthousiaste de quelque 300 personnes.

LE SOLEIL

ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

m ē l a m e u b l e i n c.

Méla Meuble inc.
vous présente sa nouvelle collection aux
formes arrondies

Série Baron

Ce superbe mobilier de chambre à coucher est fabriqué en polystratifié de très grande qualité.

Offert en promotion
Prix courant: 2 025\$
PRIX SPÉCIAL
ENSEMBLE COMPLET

1 595\$

Personne ne peut vous offrir autant de qualité à ce prix.
En vigueur jusqu'au 7 novembre inclusivement.

900, boul. Pierre-Bertrand
(Carrefour Pierre-Bertrand)
682-8109
Place Lebourgneuf
(Entrée no 4, face à la Factorerie de tapis)
622-1854

Mises de côté acceptées pour bénéficier de ces bas prix.

ELECTIONS 88

Après les élections

Broadbent se penchera sur son avenir

(PC) — Depuis le début de la semaine, M. Broadbent lutte farouchement contre une opinion voulant que son parti ait abandonné la course pour reprendre sa place traditionnelle au troisième rang.

Il a en outre indiqué qu'après les élections, il aura une discussion sérieuse avec son caucus au sujet de son poste à la direction du NP.

« Une fois les élections terminées, je vais m'arrêter pour penser à mon avenir. J'en discuterai évidemment avec des collègues, tout en mettant dans la balance le bien de mon pays, celui de mon parti ainsi que ma vie personnelle et le bien-être de ma famille. Ce sera le bon moment de procéder à cet examen, pas maintenant », a déclaré M. Broadbent au cours d'une interview au réseau anglais de Radio-Canada.

Autres événements reliés à la campagne électorale :

— Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, a fait savoir qu'il avait essayé d'organiser une brève conférence des

premiers ministres pour trouver des appuis au libre-échange, mais qu'il avait dû abandonner ce projet après avoir reçu des refus de certains premiers ministres.

— Le libre-échange pourrait entraîner l'érosion du système d'assurance-santé du Canada et l'élection de M. Bush à la présidence des États-Unis accentue cette menace, a dit le Groupe de réforme médicale, organisme rassemblant quelque 150 médecins ontariens.

— Les dirigeants d'Élections Canada se trouvent dans une situation embarrassante alors que des indices contradictoires émanent des tribunaux à propos du droit de vote des détenus.

— Les électeurs ne pouvant exercer leur droit de vote le 21 novembre pourront le faire dans des bureaux de scrutin anticipés les 12, 14 et 15 novembre.

ville de **SAINTE-FOY**

AVIS PUBLIC
AMENDEMENT AU RÈGLEMENT
DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET À TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-FOY EN DATE DU 7 NOVEMBRE 1988.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 7 novembre 1988, le règlement numéro 2972 remplaçant l'article 5.1.1.2.4. du règlement de zonage #1401 et établissant de nouvelles normes de stationnement concernant les garages situés sous un bâtiment et les garages étagés hors sol.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 2972 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de neuf heures à dix-neuf heures, les 16 et 17 novembre 1988, au bureau du soussigné situé à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9:00 heures à 16:30 heures.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 2972 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 1021. À défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 novembre 1988, à 19:00 heures, dans la salle du Conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 8 novembre 1988.

Le greffier de la Ville
René Damphousse

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation lundi le 28 novembre 1988, à compter de 20:00 heures ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (ch. 51, Lois du Québec 1979).

Le projet de règlement numéro 2973 a été adopté par le Conseil le 7 novembre 1988.

Le projet de règlement numéro 2973 amende les articles 1.5.3. et 3.11.4. du règlement de zonage #401 dans le but: 1) d'agrandir la zone industrielle IB-4 à même la limite de la zone industrielle IA-5 et à même une partie de la zone industrielle IA-4; 2) de créer une disposition particulière à la zone industrielle IB-4 concernant l'entreposage extérieur. (District #9, Ste-Genevieve).

Les zones IB-4, IA-5 et IA-4 sont délimitées comme suit: au nord, par l'axe de l'autoroute Charest; à l'est, par l'axe de l'autoroute Henri IV et par le lot S.F. 72-11; au sud, par l'axe de la voie ferrée longeant le boulevard du Versant Nord; par l'axe de l'emprise de la ligne d'électricité d'Hydro-Québec; à l'ouest, par l'axe de l'autoroute Duplessis, par le lot S.F. 25-1-P et par la rue Auguste-Fruehauf, et selon les plans ci-après:



EXISTANT

PROPOSÉ

Au cours de cette assemblée les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet sont entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 8 novembre 1988.

Le greffier de la Ville
René Damphousse

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation lundi le 28 novembre 1988, à compter de 20:00 heures ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (ch. 51, Lois du Québec 1979).

Le projet de règlement numéro 2976 a été adopté par le Conseil le 7 novembre 1988.

Le projet de règlement numéro 2976 amende les articles 1.5.3 et 3.8.5 du règlement de zonage #1401 dans le but: 1) de créer la nouvelle zone commerciale CB-27 à même une partie des zones résidentielles RX-9, RC-30 et à même la totalité de la zone commerciale CA-24; 2) de créer des dispositions particulières à la zone commerciale CB-27 concernant les usages autorisés, la hauteur des bâtiments, le stationnement, le rapport plancher/terrain, la superficie occupée du terrain, la marge d'isolement latérale et le bruit (District #7 St-Mathieu).

Les zones CB-27, RX-9, RC-30 et CA-24 sont délimitées comme suit: au nord, par le boulevard des Quatre-Bourgeois, par les lots S.F. 214-88-1, 216-26, par la rue Grand-Voyeur; à l'est, par l'autoroute Henri IV, par le lot S.F. 214-P; au sud, par les lots S.F. 214-89, 209-P, 214-53, 214-145, 214-159, par la rue France-Prime; à l'ouest, par la rue Bar Le Duc, par les lots S.F. 622, 626, 624, 216-53, 216-52-1, 216-52-2, 216-49, et selon les plans ci-après:



ZONAGE EXISTANT

AMENDEMENT PROPOSÉ

Au cours de cette assemblée les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet sont entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 8 novembre 1988.

Le greffier de la Ville
René Damphousse

ville de **SAINTE-FOY**

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation le lundi 28 novembre 1988, à compter de 20 heures ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil située à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (ch. 51, Lois du Québec 1979).

Le projet de règlement numéro 2977 a été adopté par le Conseil le 7 novembre 1988.

Le projet de règlement numéro 2977 amende le règlement de zonage 1401 dans le but d'intégrer de nouvelles dispositions concernant les enseignes publicitaires dans les abris.

Au cours de cette assemblée les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet sont entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 8 novembre 1988.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

AUBAINES EATON CANADA



48% de rabais!
Fil Sayelle Eaton

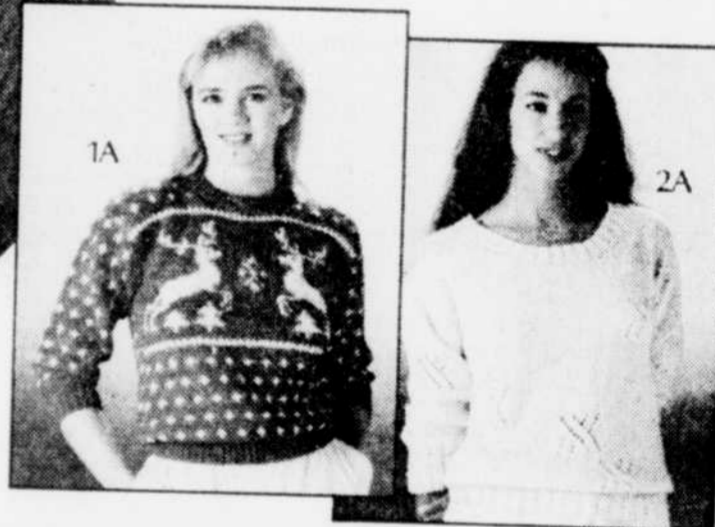
1. Fil à tricoter en acrylique peigné lavable et séchable à la machine. Pelote de 100 g. Blanc, aran, pastel, vanille, rose foncé, bleu clair, rouge, gris argent ou bleu moyen. Prix courant Eaton 2.80

1.44 la pelote

1A. Patron du tricot dans le livret Patons no 607

2.25 ch.

Le tricot représenté requiert en taille 10 quatre pelotes de ton prédominant et deux de ton contrastant.



Rabais et prix spéciaux
pour vos tricots des Fêtes!

35% de rabais!
Fil Crystals Eaton

Fil d'acrylique et nylon lavable et séchable à la machine. Pelote de 50 g. Blanc, aigue-maine, gris, bleu moyen, rose clair ou jaune. Prix courant Eaton 2.39

1.55 la pelote

2A. Patron du tricot dans le livret Beehive no 469

1.95 ch.

Le tricot représenté requiert en taille 12 huit pelotes.



3. Prix spécial! Panier à tricot. Modèle pliant en bois au fini laqué. Sac en rayonne avec motif de mouton imprimé. Gris seulement. Dim. approx. 17 1/2 x 16 1/2 x 12 3/4 po.

19.99 ch.

4. Prix spécial! Sac à tricot. En rayonne, avec poignée glissière et motif imprimé de mouton. Gris seulement. Dim. approx. 12 x 14 x 4 1/2 po.

9.99 ch.

Pelotes non comprises pour le sac et le panier à tricot.

Chez Eaton, Noël se fait déjà sentir!

Tous ces rêves de Noël vont commencer à prendre vie! Procurez-vous une copie de notre premier cahier de Noël de 132 pages, celui au cheval berçant en page couverture. Vous y trouverez quantité d'exclusivités Eaton!

PLACE STE-FOY (653-9331) et GALERIES DE LA CAPITALE (627-5811) SEULEMENT



Credit accepte avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
Nous sommes...le grand magasin du Canada

Bas-Saint-Laurent—Gaspésie Le 1er enjeu est le développement régional

N.D.L.R.

Dans la série des portraits des circonscriptions dont la présentation a été entreprise lundi, LE SOLEIL publie aujourd'hui celui du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie. Cette série sera complétée, en fin de semaine, par la publication d'un vaste sondage sur l'humeur des électeurs à une dizaine de jours du scrutin général du 21 novembre.

Il y a beaucoup de candidats dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie. Ils sont 20 au total pour les cinq circonscriptions de l'Est du Québec. Cinq comités très étendus qui appartiennent aux progressistes-conservateurs au déclenchement des élections. Tous arrachés aux libéraux par la vague bleue de 1984.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Dans Matapédia-Matane, c'est la lutte traditionnelle à trois : Jean-Luc Joncas, député sortant, pour les conservateurs; Claude Canuel, un ex-bras droit de Pierre de Bané, pour les libéraux; et Yves Côté, jeune homme d'affaires montréalais, pour les néo-démocrates. Même alignement pour Bonaventure-les-Îles-de-la-Madeleine: Darryl Gray, un ex-prof avec deux bacs, sortant, pour le PC; Lyse Routhier, une ex-attachée politique de Robert Bourassa, pour le PLC; et Germaine Poirier, syndicaliste, pour le NPD.

Dans Rimouski-Témiscouata, c'est un peu plus corsé avec quatre candidats : Monique Vézi-

na, issue d'un mouvement coopératif, ministre sortante et pivot des conservateurs dans l'Est du Québec; Eva Côté, libérale, qui a naguère siégé avec Pierre Trudeau; Eudore Allard, indépendant, un ancien député de l'épopée caouettiste; Pierre Boisjoly, néo-démocrate, jeune ingénieur issu de la fournée estudiantine des années 80.

Dans chacune des deux circonscriptions des extrémités de la région, cinq candidats ont déposé leur bulletin. Dans Gaspé, il s'agit de Charles-Eugène Marin, psychiatre, député sortant, conservateur; Delton Sams, avocat de 34 ans, libéral; Bertrand Réhel, NPD; Yvon Dubé, indépendant; et Francis « Lucky Luke » Mainville, rhinocéros.

Dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, les candidats sont : André Plourde, un industriel du cru, député sortant, conservateur; Gilles Desjardins, une relation politique de Raymond Garneau, libéral; Maurice Tremblay, néo-démocrate, un substitut du Procureur général qui a tout sacrifié pour faire de la politique; Pierre-Paul Malenfant, indépendant; et Marc « Corbo » Bilodeau, vert.

Tous ces candidats ont du chemin à faire pour rejoindre leurs élec-

teurs; les circonscriptions couvrent des milliers de kilomètres carrés et l'électorat y est très éparpillé.

La demande faite à Élections Canada par le président d'élections de Gaspé, Gilles Chouinard, de Sainte-Anne-des-Monts, illustre bien l'étendue de cette circonscription. Mi-sérieux mi-blaqueur, il a réclamé un hélicoptère ! On lui a plutôt confirmé le poste supplémentaire d'une secrétaire à Chandler, sur la baie des Chaleurs.

Développement

La base du plat électoral de l'Est du Québec, fortement relevé de libre-échange, est le développement régional. Il y a de quoi : La région est la moins bien nantie du Québec au chapitre du revenu moyen. Il y a bien des bases industrielles et agricoles mais minces; des activités saisonnières, comme la pêche, le tourisme, la forêt aussi, pèsent lourd sur le rendement de son économie.

Les conservateurs et les libéraux se livrent justement la lutte sur ce champ de bataille. Le NPD est aussi présent mais moins. Parti de loin, il est en retard sur les deux autres.

Depuis le début de la campagne, les conservateurs font systématiquement valoir leur bilan. Ils exhibent les statistiques officielles portant sur la création d'emplois et le chômage pour le bien illustrer. Au cours d'une entrevue, Mme Vézina soulignera par exemple que « jamais le taux de chômage n'a été aussi bas au cours des

15 dernières années ». Charles-Eugène Marin notera de son côté que le chômage a chuté de sept points dans sa circonscription.

Du discours conservateur, il ressort notamment que cette performance a été réalisée en conformité avec les desideratas du milieu, scrupuleusement consulté, et non pas par-dessus sa tête. Et ça va continuer : à preuve les millions de l'entente cadre Canada-Québec annoncée en juin. Avec \$50 millions de plus dans l'enveloppe.

Au total, les conservateurs s'efforcent de projeter une image de gestionnaire réaliste et efficace.

En face, les libéraux sont davantage vif-argent. Sans sourcilier, ils tirent à eux la couverture. En entrevue, Eva Côté dira notamment que les politiques de développement économique des quatre dernières années ont été simplement la continuation du travail des libéraux. « À part les dossiers qui ont été expédiés aux oubliettes », a-t-elle affirmé.

Pour Claude Canuel, l'homme fort des libéraux en développement dans l'Est, les conservateurs n'ont pas démontré l'ombre d'un leadership en la matière. À son avis, c'est par accident que Robert de Cotret a conservé le dossier du développement au Québec. Et pourtant, la démonstration est faite que la région a manifestement besoin de politiques gouvernementales, ajoute-t-il.

Un blitz de Raymond Garneau, venu en personne, a voulu démontrer tout le sérieux que les libé-



KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Comprend notamment : La Pocatière, Saint-Pascal, Pohéne-gamook, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles; population : 72,355

RIMOUSKI-TÉMISCOUATA

Comprend notamment : Rimouski, Rimouski-Est, Dégelis, Notre-Dame-du-Lac, Cabano, Bic; population : 74,997

MATAPÉDIA-MATANE

Comprend notamment : Mont-Joli, Matane, Causapsal, Amqui, Price; population : 65,016

GASPÉ

Comprend notamment : Murdochville, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Percé, Grande-Rivière, Chandler; population : 59,836

BONAVENTURE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Comprend notamment : New-Richmond et Carleton; population : 51,588

raux mettent dans le développement. Synthèse de la tournée éclair : \$50 millions de plus dans l'enveloppe.

De fait, au-delà de la bataille de

chiffres, la question essentielle qui est posée aux électeurs de l'Est du Québec est celle-ci : qui peut le mieux assurer le développement régional ?

99¢ Un « passe-photos »

Prix régulier 4.95 \$

Radio Québec
Câble 8

Un "passe-photos"? Un "passe-photos", c'est une super affiche de Passe-Partout, format de 68 par 25 pouces, sur laquelle les enfants peuvent s'amuser en collant leurs photos favorites.

D'une valeur de 4,95\$, Direct Film vous l'offre pour 99¢ seulement, si vous faites développer un film (développement non compris), ou si vous achetez un film développement compris.

Ne manquez pas de vous procurer le fameux "passe-photos" Direct Film: un passe-temps idéal pour les enfants.

L'offre est valable jusqu'au 15 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

Les Canadiens favorisent le système à trois partis

TORONTO — On a beaucoup parlé, au cours de la campagne électorale fédérale, de la possible évolution du Canada vers le bipartisme politique (système à deux partis). Pour la première fois, le Nouveau Parti démocratique semblait avoir une chance de quitter sa traditionnelle troisième place pour entrer réellement dans la course.

Le leader du NPD, M. Ed Broadbent, a ouvertement évoqué l'éventualité qu'à l'occasion de futures élections, seuls le NPD et les conservateurs soient aspirants à la direction du pays. Le sondage Gallup d'aujourd'hui indique que M. Broadbent, par ces propos, a commis une grande erreur de jugement qui peut en fait avoir nui à son parti dans la campagne en

cours.

Seulement 16 pour 100 de la population canadienne préférerait un système à deux partis plutôt qu'un système tripartite, comme c'est le cas actuellement. Plus des trois quarts (78 pour 100) des Canadiens estiment que le tripartisme correspond mieux au paysage politique du pays, alors que 6 pour 100 n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Sondage Gallup

Le bipartisme fermement rejeté partout au pays

L'analyse régionale du sondage révèle que nulle part au pays l'éventualité soulevée par M. Broadbent ne trouve un accueil favorable. Même dans le Canada atlantique, où cette idée reçoit le meilleur appui, celui-ci est décidément timide: 22 pour 100 en faveur, contre 72 pour 100 d'opposants. Ailleurs au pays, le bipartisme est préféré par 18 pour 100 des répondants en Colombie-Britanni-

que, 17 pour 100 en Ontario, 15 pour 100 au Québec et seulement 13 pour 100 dans les Prairies. Même les partisans du NPD préfèrent le tripartisme.

En répartissant les données du sondage selon la préférence politique des répondants, il ressort que l'hypothèse évoquée par M. Broadbent est peu populaire (seulement 14 pour 100 d'appui) même chez les partisans du NPD. Elle est à peine mieux reçue chez les conservateurs (19 pour 100) et

chez les libéraux (17 pour 100). En fait, pas moins de 82 pour 100 des partisans du NPD, 79 pour 100 des partisans libéraux et 76 pour 100 des partisans conservateurs s'opposent à toute transition au bipartisme.

Nombre d'observateurs de la scène politique estiment que les commentaires de M. Broadbent sont en partie responsables du spectaculaire regain de popularité des libéraux, lequel serait largement dû à une opposition croissante au libre-échange et à la bonne prestation de M. Turner lors des débats télévisés. D'autres facteurs peuvent également avoir joué.

Il est possible que les partisans libéraux qui avaient temporairement déserté le parti, depuis 1984 jusqu'à il y a deux semaines, tendent à regagner en masse le giron libéral devant l'éventualité d'un paysage politique bipartite dont les libéraux seraient absents.

Par ailleurs, Gallup a demandé à ces Canadiens favorables au bipartisme d'indiquer leur préférence quant aux deux partis qu'ils aimeraient voir survivre. 59 pour 100 des répondants ont indiqué conservateurs/libéraux, 14 pour 100 conservateurs/NPD, et un autre 14 pour 100 libéraux/NPD. D'autres combinaisons ont été avancées par 4 pour 100 des re-

pondants; 9 pour 100 n'ont pas d'opinion.

Les analystes soutiennent depuis longtemps que le tripartisme qui prévaut actuellement au Canada cadre bien avec la culture politique du pays. Alors qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne la politique est polarisée selon l'alternative gauche-droite de deux grands partis (démocrate et républicain aux E.-U.; travailliste et conservateur en G.-B.), la vie politique canadienne est historiquement d'orientation centriste, ce qui explique pourquoi le Parti libéral, de tradition centriste, a longtemps dominé la scène politique. Le Parti progressiste-conservateur (légèrement à la droite du spectre politique) et le NPD (à la gauche) ont injecté une certaine tendance conservatrice et socialiste dans notre vie politique. Comme en fait foi le sondage Gallup d'aujourd'hui, la population canadienne se dit tout à fait satisfaite de cet état de chose.

Les résultats du sondage d'aujourd'hui sont basés sur 1.041 entrevues personnelles menées du 2 au 5 novembre 1988 auprès d'adultes d'au moins 18 ans. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur est, 19 fois sur 20, d'au plus quatre points de pourcentage.

« Quelles que soient vos intentions de vote, trouvez-vous qu'il serait préférable pour le pays qu'il n'y ait que deux principaux partis politiques seulement, ou êtes-vous d'avis que le système actuel à trois partis est préférable ? »

	Bipartisme ou tripartisme ?		
	Deux	Trois	Ne sait pas
National	16%	78%	6%
Région :			
Atlantique	22	72	6
Québec	15	78	7
Ontario	17	78	5
Prairies	13	80	7
C.-B.	18	81	1
Préférence politique :			
PC	19	76	5
Libéral	17	79	4
NPD	14	82	4

« Et selon vous, quels devraient être ces deux partis ? »

	Quels deux partis ?	
	National	
PC/Libéraux	59%	
PC/NPD	14	
Libéraux/NPD	14	
Autre	4	
Ne sait pas	9	

N.B. : Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

Le Père Noël arrive à Place Fleur de Lys

Oyez! Oyez! Les enfants! Le Père Noël arrive à Place Fleur de Lys samedi prochain, le 12 novembre à 11 h 00 en face de chez Pascal. Avec lui, il y aura des lutins, des personnages pour les enfants, des ballons, des tambours, des clairons et... la belle fée des étoiles!

Avec l'arrivée du Père Noël, c'est la magie de Noël qui s'installe à Place Fleur de Lys. Vous verrez,

le temps des fêtes est venu s'installer dans toutes les allées.

Que ce soit pour Marie-Pierre, grand-maman, grand-papa, Dominique ou André, Place Fleur de Lys vous offre 265 boutiques et grands magasins qui débordent d'idées. À Place Fleur de Lys, peu importe ce que vous cherchez, vous le trouverez. C'est magique!

Savourez
Coca-Cola
CLASSIQUE
concepté par
clément
0-20 ans
Centre Japonais de la Photo
Développez un sourire

PLACE FLEUR DE LYS



POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

BIJOUTERIE

PHÈDRE

5, Place Québec, Québec
522-7385



SUR TOUTES LES MONTRES EN MAGASIN

Michel Herbelin, Simon Chang,
Alfred Sung, St-Honoré de Paris,
Orion, Dynasty et autres.



**NOUS ACCUEILLONS TOUS LES GROUPES.
RÉSERVEZ TÔT!
692-4674**

BISTRO-RESTAURANT

L'ANSE AUX BARQUES

28, BOUL. CHAMPLAIN, QUÉBEC

Bonne année!

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT*	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT*	RABAIS DE 750\$†	RABAIS DE 500\$†
	<small>Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.</small>	<small>Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 750 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 500 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD		✓	OU ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓	OU	✓	OU ✓
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓	OU	✓	OU ✓
• BUICK SKYLARK	✓	OU		✓
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000				✓
• CUTLASS CIERA • BUICK CENTURY				✓
• PICK-UPS CHEVROLET S-10 ET GMC S-15			✓	OU ✓
• CHEVROLET S/T BLAZER ET GMC S/T JIMMY	✓	OU	✓	OU ✓
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLY STX	✓			
• GRANDS PICK-UP CHEVROLET C/K ET GMC			✓	OU ✓

*Climatisation posée en usine sans supplément ou boîte automatique sans supplément, ou profitez des rabais de 750 \$ ou 500 \$ offerts par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles spécialement équipés des véhicules neufs 1989 énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise et les frais de transport. Offre valable uniquement pour les achats au détail. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés entre le 19 octobre et le 31 décembre 1988.

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

REMISE DE **750\$***

- ✓ CHEVROLET CELEBRITY
- ✓ CUTLASS CIERA
- ✓ PONTIAC 6000
- ✓ BUICK CENTURY

REMISE DE **750\$***

- ✓ BUICK REGAL
- ✓ CUTLASS SUPREME
- ✓ PONTIAC GRAND PRIX

REMISE DE **400\$***

- ✓ CHEVROLET SPRINT
- ✓ PONTIAC FIREFLY

*Remise offerte directement par General Motors. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire participant, du 27 octobre au 31 décembre 1988, heure de fermeture des bureaux. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.
 **L'offre s'applique uniquement aux nouveaux modèles à carrosserie «W» à traction avant.

GM LOCATION PLUS



GARANTIE DE 3 ANS/80 000 KM



GM: SYNONYME DE BONNE VALEUR

Voyez votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile ou Pontiac/Buick dès aujourd'hui

Journée centrée sur le libre-échange, à Québec

Libre-échange, libre-échange, libre-échange. Les hommes politiques n'avaient que ce mot dans la bouche, hier. Débat à l'école Louis-Joliet de Québec (le représentant conservateur y était!), intervention du député péquiste Jean Garon à l'université Laval, conférence de presse de trois candidats libéraux; trois activités, un seul sujet, le libre-échange.

par LOUISE LEMIEUX et MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Dans une salle enfumée et devant 350 élèves adultes attentifs, Rémi Bujold (PLC-Québec-Est), Denis

Courteau (NPD-Charlesbourg) et Gilles Loiselle (PC-Langelier) ont expliqué les positions de leur parti et surtout, ont répondu aux nombreuses questions des élèves.

Une fois le libre-échange en vi-

gueur, est-ce qu'on paiera notre électricité plus cher? Le salaire minimum diminuera-t-il? Risquons-nous de nous faire assiéger par les Américains? Les programmes sociaux seront-ils affectés?

« On ne risque pas d'être plus américains avec le libre-échange, puisque déjà 80 pour 100 des produits circulent librement. Quand au salaire minimum, il diffère d'un état à l'autre aux États-Unis, je ne vois pas pourquoi les Américains voudraient qu'on ajuste le nôtre au leur », a répondu Gilles Loiselle. Le candidat conservateur s'est voulu rassurant, répétant que le traité de libre-échange est strictement commercial, insistant sur la nécessité de « civiliser » nos rapports avec nos voisins américains.

« Les grosses compagnies n'auront pas de problèmes à s'ajuster au libre-échange, les PME auront plus de difficultés. L'accord ne garantit même pas l'accès au marché américain, et les mesures d'ajustement au marché n'ont pas été prévues » a expliqué Rémi Bujold, rappelant qu'en cas de conflit entre les deux pays, les lois américaines primeront.

Le discours de Denis Courteau s'est le mieux ajusté à la clientèle présente dans la salle : « pour être concurrentiels, on va laisser de côté le bien-être des gens », a-t-il déclaré sous les applaudissements approbateurs des spectateurs.

Malgré toutes les belles explications et les beaux raisonnements, la méfiance demeure : « Si j'étais un homme d'affaire, je serais peut-être pour le libre-échange, mais voilà, je suis une personne ordinaire, alors, je me pose des questions ». Et les gens, encore une fois, ont acquiescé aux propos en applaudissant chaudement.

Trop tard pour en parler

Devant les étudiants en droit de l'université Laval, hier midi, le député péquiste de Lévis, Jean Garon, a déclaré qu'un débat aurait dû vider la question. Il est maintenant trop tard, dit-il, tant pour le débat que pour le traité. « Ce n'est pas avec l'empoignade des prochains jours qu'on aura un débat. Je pense d'ailleurs que M. Mulroney a renoncé à expliquer le traité. C'est pour ça qu'il parle maintenant de l'Accord du lac Meech et de création d'emplois. » Jean Garon reste en faveur du libre-échange, même s'il est moins enthousiaste que son chef Jacques Parizeau. Il note certaines lacunes dans l'accord : les États-Unis conservent leur droit d'appliquer des lois protectionnistes, les deux pays mettront entre cinq et sept ans à définir le mot « subvention », une cause de litige importante.

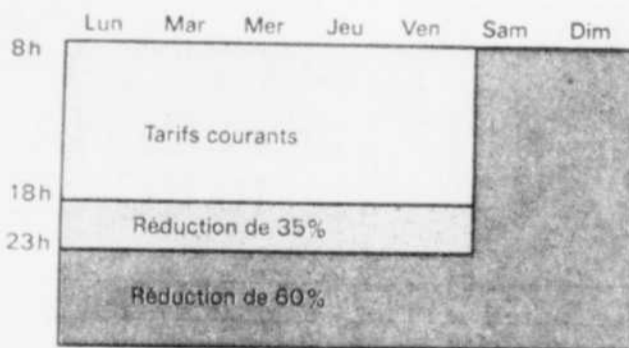
Les dangers certains du libre-échange

Plus tôt en matinée, Gilles Rochelleau, l'ancien député libéral à l'Assemblée nationale, Nicole Duplé, professeure de droit et candidate libérale dans Louis-Hébert et Rémi Bujold, candidat dans Québec-Est, ont de concert démontré les dangers du libre-échange. Une perte de 60,000 emplois au Québec, estiment-ils. Les candidats insistent : le PLC est pour le libre-échange avec les États-Unis, mais contre l'accord Reagan-Mulroney, qui est plus avantageux pour les États-Unis que pour le Canada.

Oubliez l'heure durant 57 heures

60% de réduction de 23 h le vendredi à 8 h le lundi matin

Tous les week-ends de l'année, vous avez de très bonnes raisons d'appeler tous les êtres qui vous sont chers. Vous pouvez aussi profiter des périodes de réduction offertes tous les soirs de la semaine. Avec les baisses de tarif qui ont eu lieu depuis l'an dernier, l'interurbain Bell est plus abordable que jamais. Jetez un coup d'oeil au tableau ci-contre et prenez note des périodes de réduction. 57 heures tous les week-ends: pas besoin de regarder l'heure pour appeler quelqu'un qui vous aime.



Communications de numéro à numéro sans assistance du téléphoniste, au Québec, en Ontario et dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

Pas besoin d'être bien riche pour appeler un être cher.

Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi: Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



ATTENTION: MOULES SUCCULENTES

BISTRO-RESTAURANT

L'ANSE AUX BARQUES

28, BOUL. CHAMPLAIN, QUÉBEC 692-4674

ELECTIONS 88



La présence de 250 jeunes dans l'auditorium de la polyvalente de Charlesbourg, hier midi, pour entendre les discours politiques, porte à croire qu'ils ne sont pas si indifférents que ça aux élections du 21 novembre.

La politique intéresse les jeunes

Qui osera prétendre que la politique n'intéresse pas les jeunes ? Hier midi, 250 élèves de la polyvalente de Charlesbourg ont sacrifié les conversations entre amis pour les discours politiques des trois principaux candidats de la circonscription dans l'auditorium.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Vous parlez pour rien dire et pour vous contredire », a critiqué l'un d'eux. Malgré l'attitude frondeuse de bon aloi chez tout élève qui se respecte, les questions ont été pertinentes, même que le temps a manqué pour répondre à toutes.

« Moi, je voulais rester seulement cinq minutes, j'y suis encore », fait une élève. Brigitte, Chan-

tal, Marie-Josée, Manon et Annick s'intéressent comme jamais aux élections du 21 novembre. Pour cause : elles voteront pour la première fois.

« Je veux savoir à quoi m'en tenir », dit l'une d'elles. C'est le libre-échange surtout qui les intéresse... et sur lequel, elles s'estiment peu informées. « Le libre-échange, on sait pas trop si c'est bon ou pas... Mais vu qu'on est petit, on va bien se faire manger par le gros ». Une du groupe ajoute que les Américains vont sans

doute acheter les maisons qui seront à vendre, vu qu'ils offriront un meilleur prix que les Québécois...

Avortement, construction des sous-marins à propulsion nucléaire, le récent revirement des sondages ont été les sujets de questions des élèves. Dans leur allocution, Paul Vézina (PLC), Monique B. Tardif (PC) et Denis Courteau (NPD) ont tenté de courtiser les élèves en leur parlant d'emploi chez les jeunes et d'environnement. Le candidat NPD, lui-même ancien élève de la polyvalente, a été le seul à susciter rires et applaudissements en parlant de Turner « un zéro qui est devenu héros en l'espace de trois heures lors du débat télévisé ».

TÉLÉPHONES CELLULAIRES

À COMPTER DE
\$895*

MITSUBISHI
AUDIOVOX
NEC
MEE



LOCATION
à compter de
2999
par mois **

GRATUIT...
30 MINUTES / MOIS
pour **12 MOIS**

* Installation et antenne en sus
** Offre sujette à l'approbation du crédit bail 42 mois, versement initial requis
*** Offre valide jusqu'au 31 décembre 1988

CENTRE DE SERVICE SPÉCIALISÉ
GIFFARD
1400, rue d'Estimauville
661-1272

Distributeurs autorisés

LEVIS
109, route Kennedy
833-7777

QUÉBEC
400, Saint-Vallier Est
522-6816

NEUFCHÂTEL
9245, boul. L'Ormière
842-2332

SAINTÉ-FOY
980, de Bourgogne
658-4530

MONTMAGNY
151, boul. Tache Ouest
248-8959

CHARLESBOURG
1750, rue Périgord
655-7625

Toutes nos succursales sont maintenant ouvertes jusqu'à 21 h les jeudi et vendredi et le samedi jusqu'à 17 h.

G. Lebeau

CENTRE DE SERVICE CANTTEL

**HAUT!
HAUT!
HAUT!**



**VENEZ RENCONTRER
VOTRE AMI
LE PÈRE NOËL
À LA GALERIE
ENCHANTÉE**



À l'occasion de votre visite, le Père Noël vous donnera

- Un livre à colorier
- Un coupon de 2 points donnant accès au carrousel du centre récréatif

Horaire du Père Noël:

Lundi au mercredi: de 12h à 16h

Jeudi au vendredi: de 12h à 16h
de 19h à 21h

Samedi: de 12h30 à 16h30



Téléphonez au Père Noël grâce aux pages jaunes parlantes. Composez le 623-1010 puis le code d'accès 6635

LE PÈRE NOËL

MAGASINE MODE ET MERVEILLES



Les galeries de la capitale



Parcours 60-60x-90

Selon Claude Castonguay

Le libre-échange va bonifier les programmes sociaux

MONTRÉAL — Le père de la « castonguette » estime que le libre-échange ne pourra que contribuer à bonifier les programmes sociaux, dont l'assurance-maladie, en raison de l'amélioration prévisible de la situation économique canadienne qui en découlera.

Pour Claude Castonguay qui fut ministre des Affaires sociales de 1970 à 1973 et président de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être de 1966 à 1970, l'accord canado-américain ne menace en rien les programmes sociaux, au contraire.

« Avec le libre-échange, nos programmes sociaux ont beaucoup plus de possibilités d'être maintenus et même améliorés.

Avant tout, ce qui permet de soutenir et développer des programmes sociaux c'est le niveau d'activité et de prospérité économiques », a-t-il fait valoir hier en conférence de presse.

Le président du conseil et chef de la direction de la corporation du Groupe La Laurentienne a dit se faire le porte-parole du Regroupement pour le libre-échange.

M. Castonguay a signalé qu'au cours des 40 dernières années il y

a avait eu libéralisation des échanges canadiens avec les États-Unis et d'autres pays et que cela n'avait pas empêché le développement de nos programmes sociaux, au contraire.

Des 71 pays qui font partie de marchés communs, d'accords de libéralisation des échanges, a-t-il dit, aucun n'a eu à modifier sa législation sociale au début des accords ou après.

Cela dit, le père de la carte d'assurance-maladie a soutenu qu'il était faux de prétendre, comme certains l'ont fait au cours des derniers jours, que les Américains pourraient acquiescer nos institu-

tions de santé pour n'en limiter l'accès qu'aux riches.

Le fait que les institutions canadiennes de santé et d'éducation sont majoritairement sans but lucratif et que leur fonctionnement est régi par des lois gouvernementales rend ce scénario irréalisable, a-t-il fait valoir.

Il a reconnu qu'au plan de la sous-traitance des services de buanderie et d'alimentation, les Américains pourraient faire une percée.

Quant à la prétention voulant que les programmes sociaux soient considérés comme des sub-

ventions et conséquemment remis en cause un jour ou l'autre, M. Castonguay soutient que les programmes universels (tel celui de la santé) ne peuvent être considérés comme étant des subventions. Des tribunaux internationaux l'ont clairement établi, a-t-il dit.

L'appui des hommes d'affaires au traité loin de plaire à Broadbent

HALIFAX — Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, accueille avec un

grain de sel l'intervention d'une brochette d'hommes d'affaires québécois, dont M. Claude Castonguay, en faveur du traité canado-américain de libre-échange.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL AVEC BROADBENT

D'autres hommes d'affaires, au Québec comme ailleurs au Canada, a-t-il ajouté, soutiennent des thèses tout à fait opposées. Autant de personnes de bonne foi qui ont des opinions différentes, a-t-il indiqué d'un ton neutre.

Le chef du NPD, en tournée dans les Maritimes, répondait ainsi à une question lors d'une conférence de presse, hier, dans la capitale de la Nouvelle-Écosse.

M. Broadbent s'est bien gardé de mettre en doute la compétence de M. Castonguay. Aujourd'hui grand patron du groupe La Laurentienne, ce dernier fut l'un des artisans de la mise en place, en 1970, au Québec, de l'assurance-maladie. Il était alors ministre des Affaires sociales.

Toutefois, le chef du NPD a tenu à rappeler qu'à l'opposé, M. Allan Blakeney voit pour sa part, dans cet accord commercial controversé, une menace à l'intégrité des programmes sociaux, dont le régime universel d'assurance-santé.

Or, de poursuivre M. Broadbent, c'est alors que M. Blakeney était lui-même ministre de la Santé, en 1961, en Saskatchewan, sous le gouvernement néo-démocrate de Tommy Douglas, que cette province fut la première au Canada à instaurer la gratuité des services médicaux.

Une façon comme une autre de signaler que ce dernier sait aussi de quoi il retourne dans ce débat.

Le prétexte de cette conférence de presse était d'annoncer un ajout de \$200 millions au cahier de promesses électorales du NPD.

M. Ed Broadbent a en effet promis qu'un gouvernement NPD porterait de \$316 millions à \$516 millions, dès l'an prochain, le budget de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). En fait, M. Broadbent jouait la corde particulièrement sensible des disparités régionales dans les provinces maritimes.

La veille, lors d'une assemblée partisane dans la même ville, des pancartes clamaient crûment : « La Colombie-Britannique reçoit l'argent sonnant, la Nouvelle-Écosse doit se contenter des fonds de poubelles ».

C'est sans trop s'illusionner sur la possibilité d'une percée en terme de sièges, même modeste, que le leader du NPD est retourné dans ce coin du pays.

Minuscule province de moins de 900.000 habitants, l'agriculture est sa principale source de revenus, cependant que le charbon vient au premier rang de ses ressources minières.

Au provincial, le NPD compte trois sièges sur un total de 52, mais il n'a jamais réussi à faire élire un seul de ses candidats au palier fédéral.

Mais c'est en Nouvelle-Écosse, comparativement aux trois autres provinces de l'Atlantique, que son parti a recueilli, en moyenne, le plus fort pourcentage de voix, soit un peu plus de 18 pour 100, au cours des quatre dernières élections fédérales.



Chez TELFÈRE

SUPER-VENTE DE LITERIE

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant

COUETTE DE DUVET	
Quel confort! Quelle qualité! Enveloppe 100% coton percale. Garantie 10 ans. PRIX SPÉCIAUX TI-FRÈRE	Simple: 129⁹⁹ Grand: 189⁹⁹ Double: 169⁹⁹ Très grand: 219⁹⁹
10 000 VERGES DE TISSUS A RIDEAUX	
Dentelle, filet, tergal, batiste.	À partir de 50¢ la verge
CONFECTION GARANTIE	
ÉCONOMIE POUR LA CUISINE	
COUSSINS pour chaises de cuisine. Couleurs variées. PRIX DE LIQUIDATION	CADRES Venez chercher votre cadre pour compléter votre décoration. Grand choix de grandeurs et de modèles.
NAPPERONS en tissu, dentelle, vinyle. Modèles pour enfants.	ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
LINGES À VAISSELLE Différentes grandeurs, couleurs et qualités. PRIX DE LIQUIDATION	SOUS-NAPPES PIQUÉES Spécial à partir de 5⁹⁹
ENSEMBLES DE CUISINE 3 morceaux. Linge à vaisselle, tablier, poignées. 5⁹⁹	NOUVEAU Poignées en plastique plusieurs styles, grandeurs et couleurs. Choix complet en magasin.
PANNEAUX DE DENTELLE	
Élégante dentelle d'importation européenne. Couleurs: blanc ou écru. Grandeurs: 26" x 81"	
Prix Ti-frère 12⁹⁹ le panneau	



215, boulevard Hamel (Face à l'hôpital Christ-Roi) Service à domicile gratuit - 681-6203

GARAGE D'HIVER 10 x 16 x 6 pi en panneaux de copeaux de bois pressés



269\$ complet avec porte en toile
toit en 2 x 6 po
côtés en 2 x 3 po

Garage 10' x 20' **299\$**

Centre de Renovation **Harvey inc.** 2795, boul. René-Lévesque, Duberger
681-6261



LA FOIRE DU MICRO-ORDINATEUR

LES 10 - 11 - 12 - 13 NOVEMBRE
PARC EXPO-QUÉBEC
PAVILLON DE L'AGRICULTURE

Tirage de plusieurs systèmes complets d'ordinateurs et d'imprimantes
Entrée: Étudiants 3 \$ Adultes 4 \$

PARTICIPE AU GRAND TIRAGE

MICRO LOGIC

À GAGNER: UN McINTOSH
Modèle Mac Plus

HORAIRE

Jeudi: 13 h à 22 h
Vendredi: 10 h à 22 h
Samedi: 10 h à 22 h
Dimanche: 10 h à 17 h











ELECTIONS '88

Débat animé sur le libre-échange à Montréal

MONTREAL — Le premier et seul débat sur le libre-échange opposant les trois partis politiques, à Montréal, aura donné lieu, hier soir, à des échanges aussi chauds et émotifs que ceux qui ont marqué la campagne électorale depuis deux semaines.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Même les attaques personnelles n'étaient pas absentes de ce débat organisé par la Coalition québécoise

Le Conseil du patronat espère la réélection de Mulroney, sans le dire

MONTREAL — Même s'il ne veut pas prendre position dans la campagne électorale, le Conseil du patronat espère néanmoins, sans le dire, que les conservateurs ne seront pas défaits le 21 novembre.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

«Tirez les conclusions que vous voulez», a dit, hier, le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, après avoir commenté les réponses des trois partis fédéraux aux 12 questions que l'organisme patronal leur avait posées.

«La position des conservateurs sur le libre-échange, le dossier clé de cette élection, est largement conforme aux positions et attentes du conseil», a dit M. Dufour dans son premier commentaire.

Le CPQ, qui doit participer, aujourd'hui, au ralliement des gens d'affaires en faveur du libre-échange, refuse toutefois de considérer son attitude comme un appui clair au parti de M. Brian Mulroney, même si elle en a toutes les apparences.

«Nous n'allons pas dire à nos membres comment voter, ce sont des gens responsables qui sont capables de décider eux-mêmes», a dit M. Dufour.

Des réponses vagues

Par ailleurs, les réponses apportées par les trois partis aux questions qui, selon le CPQ, n'avaient pas été abordées au cours de la campagne, ne brillent pas par leur précision.

Sur la question du déficit par exemple, les conservateurs se contentent de rappeler leurs objectifs et affirment: «Nous continuerons de pratiquer une saine gestion financière».

Le Parti conservateur est aussi le seul à étudier la question portant

sur la localisation de l'Agence spatiale. Alors que les libéraux et les néo-démocrates estiment que cette agence devrait être située à Montréal, les conservateurs se contentent de dire que le choix (de sa localisation) tiendra compte de l'intérêt de tous les Canadiens.

Dans une belle unanimité, les trois partis réaffirment leur foi dans l'universalité des programmes sociaux. Ils disent également vouloir conserver intact le régime d'assurance-chômage du Canada, ce qui, pour les conservateurs, signifie que le rapport Forget sur la réforme du régime est bel et bien relégué aux oubliettes.

Les conservateurs ont répondu en un peu plus de 10 pages aux 12 questions du CPQ, les libéraux en quatre pages et les néo-démocrates en deux pages et demie. Seul le NPD a donné une version unilingue anglaise de ses réponses, alors que le Conseil du patronat avait demandé aux trois partis des réponses bilingues.

En dépit des réponses vagues et peu compromettantes qu'il a obtenues, le Conseil du patronat estime que l'exercice a été utile.

Son président s'est dit particulièrement satisfait de la profession de foi du Parti libéral en faveur de l'entreprise privée, ce qui le démarque nettement du NPD dont le credo interventionniste ne plaît pas du tout au patronat.

Le CPQ a trouvé malgré tout un élément intéressant dans le programme néo-démocrate qui propose de créer un fonds de diversification pour les villes mono-industrielles.

coise contre le libre-échange (CSN-FTQ-CEQ-UPA).

Le porte-parole libéral Jean Lapierre s'est même attiré les huées des quelque 600 personnes qui ont assisté au débat à la suite de ses attaques tendant à discréditer les interventions «grassement rétribuées» de l'un des défenseurs du libre-échange, M. Bernard Landry.

L'attitude belliqueuse du porte-parole libéral dans la première partie du débat s'est cependant assurée aussi des applaudissements d'une salle ouvertement

défavorable à l'entente Mulroney-Reagan.

Quant au porte-parole du PC, Lucien Bouchard, il a dû utiliser tous ses talents d'orateur pour résister calmement aux attaques contre le libre-échange et reprendre une partie de l'initiative au cours de la seconde partie du débat.

De son côté, le porte-parole néo-démocrate Michel Agnaieff n'a pas manqué de se démarquer du Parti libéral dans son opposition au libre-échange. «D'autant plus, devait-il souligner, que les libéraux nous ont déjà démontré qu'ils sont capables de changer de langage après qu'ils sont élus.»

Les porte-parole syndicaux Gérald Larose et Louis Laberge ont tenu eux aussi à marquer d'entrée de jeu leur désapprobation à l'égard «du charriage sur les pensions de vieillesse».

Tout au long de la première partie, libéraux comme porte-parole des opposants au libre-échange ont à plusieurs reprises mis en évidence l'appui des hommes d'affaires et des bien nantis à l'accord. A tel point que M. Agnaieff a cru bon de souligner que si le PLC boude et rabroue présentement les milieux d'affaires et grandes entreprises, «il est peu probable que ce petit froid perdure si les libéraux sont

portés au pouvoir». Sous le sourire narquois du président du Conseil du patronat Ghislain Dufour qui participait au débat en compagnie de M. Landry pour représenter les «appuis» à l'accord.

Quant au débat sur le fond, il a repris pour l'essentiel les arguments de chaque parti sur la question du libre-échange. Et s'il a provoqué une quelconque conversion des opposants au libre-échange, elle sera beaucoup plus à porter au compte des qualités oratoires des candidats présents. «Il n'y a pas grand monde qui a changé d'idée», concluait le secrétaire de la FTQ Fernand Daoust, mais c'était un bon début.

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHATEAU FRONTENAC
avec la collaboration de la Distillerie Clouby
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Forme Culture personnelle C.P. 2000, non-Education de Québec
692-0310

NOUVEAUX PARADIS
CLUB MED EXPERT
Nos prix battent la concurrence... avec service de conseillers d'expérience.
Pour connaître nos adresses, consultez les pages jaunes.
Département de Commerce

Vente d'automne

MATELAS Tissu de choix garanti de 15 ans support dorsal très ferme

MATELAS ORTHO 54 po, P.P.M. 698 \$ Ensemble, spécial à **349\$**

Base sur roulettes **2495\$**

LIVRAISON GRATUITE

la Source du MATELAS

3054, 1re Avenue Québec 622-1374
9550, boul. de l'Ormière Place l'Ormière 843-3336
Financement disponible

Certains ne veulent voir que le taux d'intérêt.



Ça compte... mais ce n'est pas tout.

<p>La souplesse... avec le Placement Royal*</p> <ul style="list-style-type: none"> authentique compte d'épargne personnel accès à votre argent en tout temps aucun montant limite (intérêt à compter d'un solde minimum de \$5,000) porte la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada taux avantageux jusqu'à 9.67% 	<p>Le choix du terme... avec les Certificats de Placement*</p> <ul style="list-style-type: none"> choix du terme: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans rappellent des intérêts à taux fixe aucun montant limite (dépot minimum de \$1,000) portent la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada taux avantageux jusqu'à 10.25% 	<p>L'économie d'impôt... avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> l'intérêt est également exempt d'impôt vaste choix d'options taux avantageux jusqu'à 10.50%
---	--	---

Ces placements sûrs et rentables offrent tous des taux d'intérêt très avantageux mais, comme vous le voyez, ils ont encore plus à offrir. Venez parler «placements sûrs» avec nos spécialistes; passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales.



Taux en date du 7 novembre 1988. Remarque: tous à compter quelle que soit la durée de la Banque Royale pour le taux en vigueur.

*Offres par la Société d'Épargne de la Banque Royale. *Épargne déposée à La Banque Royale du Canada.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

3 Pommes

25%

25%

SUR TOUS NOS HABITS DE NEIGE

656-6047

CENTRE D'ACHATS NEILSON Vêtements d'enfants 0-16 ans

LAVEUSES HAUTE PRESSION DE HAUTE QUALITÉ

pres O pompe

UN PRODUIT IDEAL POUR LE NETTOYAGE, LE DÉGRAISSAGE ET LA DESINFECTATION

- Pour l'eau chaude et l'eau froide
- Usage intensif
- Fabriquées au Québec

Tout indiqué dans les endroits et entreprises suivants: bâtiments, équipements et machines de ferme, industrie du transport, industrie alimentaire, lave-auto, entretien de bâtiments, hydro-sableur, construction, etc. Également réparation de toutes marques. Communiquez avec nous pour connaître nos services et quantité d'autres produits disponibles.

PISF

1844, boul. Hamel, Québec — 681-7301 (FAX: 681-5183)

Entreprise de l'année
AMEUBLEMENTS TANGUAY
 LEVIS - BEAUPORT - LES SAULES

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS, APPAREILS ÉLECTRONIQUES, MICRO-ONDES
NE PAYEZ QUE LE 12 AVRIL 1989
AUCUN COMPTANT
AUCUN INTÉRÊT*

DERNIÈRE SEMAINE

EXPANSION DESIGN
MOBILIER DE SALON
STYLE MODERNE

Tissus aux lignes modernes 100% coton.
 Choix de couleurs.

SOFA ET FAUTEUIL

799⁹⁵\$

CAUSEUSE

399⁹⁵\$



GENERAL ELECTRIC

LAVEUSE

- Modèle VW534
- 7 programmes
 - 5 combinaisons de température de lavage et rinçage
 - 3 vitesses de lavage et essorage
 - Sélecteur de niveau d'eau à réglage continu

SÈCHEUSE

- Modèle VD534
- 5 programmes
 - Cycles automatiques et cycles minutes
 - Choix de températures
 - Choix de 4 orifices pour l'évacuation de l'air et du système de séchage par courant d'air axial
 - Amande ou blanc

929⁹⁵\$

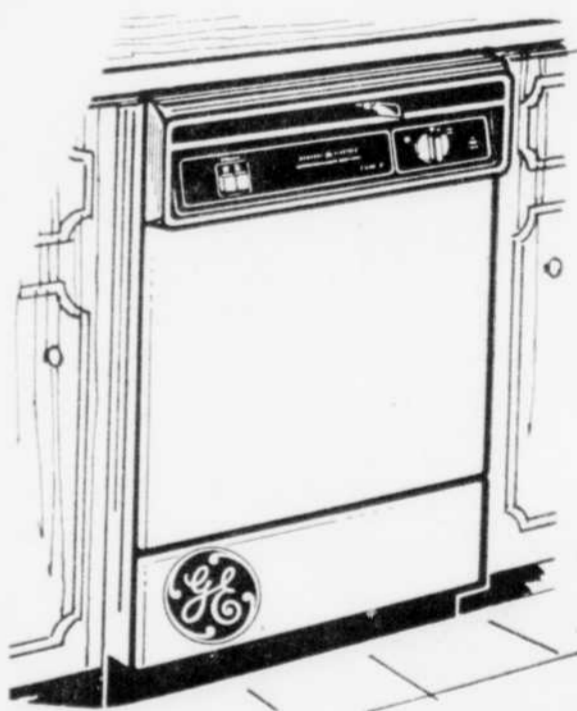
L'ensemble

LAVE-VAISSELLE

Modèle GRB501

- 2 boutons-poussoirs
- 6 cycles de lavage
- Lavage à 3 niveaux
- Distributeur de détergent à 2 godets
- Distributeur de produit de rinçage
- Broyeur d'aliments mous
- Couleurs: blanc ou amande

449⁹⁵\$



* NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.

Livraison gratuite à la grandeur de la province

LÉVIS
 Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
 535, boul. Sainte-Anne
667-6282

CARREFOUR LES SAULES
 5150, boul. de l'Ornière
871-4411

Administration, livraison
 et service 872-2242



AMEUBLEMENTS TANGUAY
 LEVIS - BEAUPORT - LES SAULES